UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1945-1946. — N° 138

CONTROVERSES ET POLÉMIQUES AUTOUR DE LAËNNEC

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le vendredi 26 juillet 1946

PAR

Jean-Léopold SORBÉ

Né à CESTAS (Gironde), le 10 mars 1921

Examinateurs de la Thèse

MM. CRÉYX, professeur ..... *Président.*

DUPÉRIÉ, professeur .....

PIECHAUD, agrégé ..... *Juges.*

SARIC, agrégé .....

BORDEAUX

IMPRIMERIE LIBRAIRIE DELMAS

6, Place Saint-Christoly

1946

SORBÉ (Jean-Léopold).

Controverses et polémiques autour de Laënnec. — Bordeaux, Delmas, 1946. In-8°, 75 p.

(*Thèse Médec. Bordeaux. 1945-1946. N° 138.*)

SORBÉ (Jean-Léopold).

Controverses et polémiques autour de Laënnec. — Bordeaux, Delmas, 1946. In-8°, 75 p.

(*Thèse Médec. Bordeaux. 1945-1946. N° 138.*)

SORBÉ (Jean-Léopold).

Controverses et polémiques autour de Laënnec. — Bordeaux, Delmas, 1946. In-8°, 75 p.

(*Thèse Médec. Bordeaux. 1945-1946. N° 138.*)

SORBÉ (Jean-Léopold).

Controverses et polémiques autour de Laënnec. — Bordeaux, Delmas, 1946. In-8°, 75 p.

(*Thèse Médec. Bordeaux. 1945-1946. N° 138.*)

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1945-1946. — N° 138

CONTROVERSES ET POLÉMIQUES AUTOUR DE LAËNNEC

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le vendredi 26 juillet 1946

PAR

Jean-Léopold SORBÉ

Né à CESTAS (Gironde), le 10 mars 1921

Examinateurs de la Thèse :

- MM. CREYX, professeur ..... *Président.*
- DUPÉRIÉ, professeur .....
- PIÉCHAUD, agrégé ..... *Juges.*
- SARIC, agrégé .....

BORDEAUX

IMPRIMERIE LIBRAIRIE DELMAS

6, Place Saint-Christoly

1946

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYEN : M. DUPÉRIÉ.

ASSESSEUR : M. LABAT.

PROFESSEURS HONORAIRES :

M. DENIGÈS, BEILLE, DUPOUY, A. MANDOUL, PETGES, GUYOT, ROCHER, ANDÉRODIAS, LANDE, DUVERGEY, CARLE, LEURET, PÉRY.

PROFESSEURS :

	MM.		MM.
Clinique médicale	N.	Zoologie et parasitologie	R. SIGALAS
id.	DUPÉRIÉ.	Médecine expérimentale	AUBERTIN.
Clinique chirurg. et gynécol.	CHARRIER.	Clinique ophtalmologique	BEAUVIEUX.
Clinique chirurgicale	PAPIN.	Clinique chirurg. inf. et orthop.	LOUBAT.
Clinique d'accouchements	RIVIÈRE.	Clin. des maladies infectieuses	DAMADE.
Anatomie pathol. et microsc. clin.	DE GRAILLY.	Chimie biologique et médicale	MACHEBOEUF.
Anatomie	VILLEMIN.	Physique méd. et pharmaceutique.	N.
Anatomie générale et histologie.	G. DUBREUIL.	Méd. col. et clin. mal. exotiques.	BONNIN.
Hygiène	N...	Clin. malad. cutanées et syphilit.	JOULIA.
Médecine légale et déontologie	DERVILLÉE.	Clin. des mal. des voies urinaires.	DARGET.
Electroradiol. et clin. d'él. médic.	RÉCHOU.	Clin. mal. nerveuses et mentales.	DELMAS-MARSALET.
Chimie	CHELLE.	Clin. d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Botanique et matière médicale	GOLSE.	Toxicologie et hygiène appliquée.	LABAT.
Pharmacie	VITTE	Hydrologie thérap. et climatol.	CREYX.
Physiologie	FABRE.	Clinique odonto-stomatologique.	DUBECQ.
Clin. méd. des mal. des enfants.	FONTAN.		

PERRENS (Maladies mentales). FAUGÈRE (Obstétrique).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.		MM.
Anatomie	DUFOUR.	Chirurgie générale	POUYANNE.
Physiologie	N.	Obstétrique	N.
Médecine générale	PIÉCHAUD.	id.	MAHON.
id.	N.	Ophtalmologie	N.
id.	N.	Oto-rhino-laryngologie	DESPONS.
id.	BROUSTET.	Dermatologie et syphiligraphie	N...
id.	N.	Physique médicale	N...
id.	SARIC.	Chimie gén. pharm. et toxicol.	CASTAGNOU.
id.	DUBARRY.	Histoire natur. pharmaceutique	GIRARD.
Chirurgie générale	N.	Pharmacie	MESNARD.
id.	MASSÉ.	id.	N.
id.	N.	Histoire natur. méd. et parasitol.	N.
id.	MAGENDIE.	Histologie	BROUSSY.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN.

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.		MM.
Médecine opératoire	MASSÉ.	Cryptogamie	GIRARD.
Accouchements	MAHON.	Pharmacie galénique	MESNARD.
Puériculture	FAUGÈRE.	Bactériologie	MOUREAU.
Zoologie et parasitologie	N...	Physiologie	Mlle ROUGIER.
Législation pharmaceutique	POPLAWSKI.	Chimie biologique	TAYEAU
Ophtalmologie	N.	Parasitologie et biologie appliqu.	PAUTRIZEL.
Anatomie	J. BEAUVIEUX	Pathologie chirurgicale	J. VILLAR.
Chimie minérale	CASTAGNOU.	Pathologie chirurgicale	J. CHAVANNAZ
Botanique	GIRARD.	Electroradiologie	CAILLON.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

A MA FEMME

A Monsieur le Professeur agrégé F. PIÉCHAUD

Médecin des Hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

Qui m'a guidé dans ce travail.

A MON PRESIDENT DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR M. CREYX

Professeur d'hydrologie thérapeutique et climatologique,
Médecin des hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

Qui a bien voulu accepter la présidence de cette thèse.

CONTROVERSES ET POLÉMIQUES AUTOUR DE LAËNNEC

I

PARIS (1801-1804).

En avril 1801 arrivait à Paris un jeune étudiant en médecine de Nantes. Il avait 20 ans, une mine chétive, une stature médiocre, une maigreur prononcée, mais un psychologue attentif aurait pu lire au fond de son regard une sorte d'assurance calme et sans forfanterie. Son nom était René-Théophile-Hyacinthe Laënnec.

Ce jour, Th. Laënnec l'attendait depuis plus de deux ans, deux ans pendant lesquels il avait impatiemment rongé son frein à Nantes, sous la bienveillante férule de son oncle Guillaume Laënnec. Celui-ci, sorte de père nourricier pour Théophile, avait senti depuis longtemps que son neveu possédait à un degré exceptionnel des dons capables de le hisser au premier rang. Il avait suivi pas à pas le jeune étudiant, il avait assisté à l'éveil de son intelligence, de son goût pour l'observation; il s'était émerveillé de son extraordinaire ardeur à l'étude sous de multiples formes : médecine, minéralogie, histoire naturelle, latin, grec, littérature, musique même, et il s'était sans peine convaincu qu'il faudrait bientôt à cette dévorante intelligence un autre théâtre que Nantes : Paris. Mais il avait fallu compter avec Marie Laënnec,

le père de Théophile, homme léger, superficiel, égoïste, qui s'était déchargé depuis longtemps, étant veuf, du soin de ses deux fils : Théophile et Michel, sur son frère Guillaume, heureusement beaucoup plus apte à cette fonction.

Dès l'année 1799, au milieu des événements de la guerre de Vendée, Guillaume avait donc commencé à harceler son frère pour obtenir de lui la promesse d'une pension susceptible de faire vivre Théophile à Paris. Mais c'était là beaucoup lui demander. Ses affaires étaient quelque peu embrouillées, et il ne se souciait guère de ses enfants, particulièrement de Théophile, que pour leur adresser de prétentieuses épîtres émaillées de graves conseils de morale et de bouts-rimés. Mais d'argent point ou si peu... Cependant, Guillaume connaissait son frère, et chacune des lettres qu'il lui adressait reprenait inlassablement le leitmotiv : de l'argent pour Théophile, de l'argent pour Théophile. A l'occasion même, il savait prendre le ton énergique et sans réplique d'un aîné : « Il (Théophile) a 20 ans, il est sur le bout du banc, il a un état et n'a plus besoin que d'un séjour de deux ou trois ans à Paris. Vos premiers fonds, si vous en avez, doivent être pour lui. » (Guillaume à son frère, 3 fructidor an VIII.) Vaincu enfin par cette inébranlable ténacité, le père, non sans atermoiements et sans jérémiades, finit par céder, et Théophile put enfin rallier Paris, où l'attendait, inconséquence paternelle, son frère cadet Michaud.

Dès le début de son perfectionnement médical à Paris, Théophile Laënnec se trouva dans un dilemme qui aurait pu être embarassant pour la majorité des étudiants de son âge. Deux doctrines partageaient alors le monde médical de Paris, deux doctrines ayant chacune à leur tête un médecin célèbre. Pinel représentait la tendance philosophique de la médecine; il avait consacré sa vie à l'édification d'une classification rationnelle des maladies, voulant ainsi réaliser pour la médecine ce que le célèbre Linnée avait fait pour la botanique. Il avait donné à cete classification le nom caractéristique de *Nosographie philosophique*. Corvisart était le chef

d'une école entièrement différente, sinon opposée, l'école anatomo-clinique, basée avant tout sur l'observation minutieuse des malades et des lésions cadavériques.

Théophile Laënnec n'hésita pas, il choisit Corvisart. Il n'est pas douteux qu'il montra, en arrêtant ce choix, une perspicacité et une maturité d'esprit peu communes chez un jeune homme de 20 ans. On soupçonne difficilement aujourd'hui quelle réserve de forces avait encore au début du siècle dernier le dogmatisme, le goût des « théories bien faites » directement hérités de Stahl, de Van Helmont, de Cullen, et, plus près de Brown. Broussais, qeulques années plus tard, devait en administrer une vivante preuve.

Théophile résista donc à l'engouement provoqué par la *Nosographie philosophique*, et, s'étant inscrit à l'*Ecole spéciale de santé*, il se mit à suivre assidument le service de Corvisart à l'*Unité* (plus tard *Hôpital de la Charité*). Il n'eut pas pour son premier maître une grande sympathie personnelle, mais il ne manqua jamais de lui rendre, chaque fois que l'occasion s'en présenta par la suite, un tribut de reconnaissance et d'admiration. Corvisart était un homme d'un esprit vif et précis, s'exprimant d'une façon alerte, brusque, avec une tendance à l'ironie, et même au sarcasme, qui ne fut pas sans froisser Théophile dans son sens inné de la mesure et de la courtoisie.

Mais Théophile, avide de connaissances nouvelles, se mit aussi à suivre avec ferveur l'enseignement si brillant de Bichat et celui, encore peu connu, de Dupuytren. C'est ainsi qu'il s'initia aux premiers éléments d'une science neuve : l'anatomie pathologique, dont il allait faire bientôt la pierre de touche de ses idées en médecine.

C'est probablement en fréquentant ces différents lieux d'études qu'il fit la connaissance de Bayle, avec qui il se lia rapidement d'une amitié qui ne se démentit jamais. Bayle occupait d'ailleurs une situation privilégiée dans le service de Corvisart.

Ainsi passa l'année 1801. Laënnec travaillait presque fébri-

lement, et il ne tarda pas à se distinguer tout particulièrement aux yeux de ses maîtres et de ses condisciples. Il fut admis coup sur coup à la *Société d'instruction médicale*, qui n'acceptait que des sujets d'élite, et à l'*Ecole pratique*, où il entra après un concours sensiblement équivalent à l'*Internat* d'aujourd'hui.

En 1802, mourut Bichat. Laënnec en fut très affecté, mais la bonne parole avait déjà germé en lui et l'anatomie pathologique ne comptait pas de plus fervent adepte. Bientôt, il allait égaler et même dépasser ses maîtres.

C'est ici que trouve sa place l'histoire d'un petit froissement d'amour-propre qu'eut à subir Laënnec. Dans le courant de fructidor an IX (1801) était entré à la Charité un malade souffrant d'une maladie de cœur. Laënnec, suivant son habitude, prit une observation très détaillée. Le malade mourut en germinal an X et Laënnec assista à l'autopsie; on y découvrit une ossification de la valvule mitrale avec dilatation du ventricule droit et des lésions du poumon et de la plèvre. Laënnec communiqua son observation, enrichie des constatations de l'autopsie, à M. Leroux, son chef de service. Celui-ci s'y intéressa vivement, y ajouta quelques réflexions de détail et, sans prévenir l'auteur, publia le tout dans le numéro de messidor an X du *Journal de médecine*, dont il était un des directeurs. Ce petit incident, qui n'alla pas plus loin, eut cependant l'avantage de démontrer à Laënnec combien précaire était la propriété littéraire et avec quelle vigilance il fallait savoir la conserver. Il fut d'ailleurs d'autant plus vexé qu'il jugeait cette publication médiocre dans sa forme et qu'il eût aimé la refondre avant qu'elle fût connue du public. Il ne se plaignit du procédé de M. Leroux que dans une lettre à son père, et sans aigreur.

Quelques semaines plus tard, préparant une remarquable communication au *Journal de médecine* sur les « Histoires d'inflammation du péritoine », il prit ses précautions et ne parla de son travail à son chef de service qu'au moment où il allait être imprimé. Bien lui en prit, car M. Leroux, enthou-

siaste, parlait déjà de se l'approprier, ce dont Laënnec n'eut pas trop de peine à le dissuader. Ces « Histoires... » parurent donc sous la signature de Laënnec, en deux fois, dans les numéros de fructidor an X et de vendémiaire an XI du *Journal de médecine*. On sait le bruit qu'elles firent et l'éclatante lumière qu'elles jetèrent sur la question des péritonites, si obscure jusque-là. Je n'y reviendrai pas, mais je tiens à souligner ici la maîtrise dont faisait déjà preuve Laënnec à peine âgé de 21 ans. Chacune des six observations rapportées était suivie d'un tableau des lésions constatées à l'autopsie et l'on peut remarquer, en lisant ces scrupuleuses descriptions, qu'il ne releva pas une seule fois des lésions appréciables de la muqueuse et de la musculeuse de l'intestin. Cela pouvait constituer un argument victorieux dans la lutte que Laënnec soutint plus tard contre Broussais.

Dès lors, à partir de l'année 1803 (an XI), Laënnec accumule les communications au *Journal de médecine* sur toutes sortes de sujets. Tout de suite, il fait preuve d'un esprit critique éveillé et d'une compétence admirablement servis par un style souple et mordant, mais toujours dans les limites de la courtoisie. Il manie tour à tour l'ironie, la critique franche, l'éloge, avec une aisance magistrale. Examinant par exemple, dans le *Journal de médecine* de frimaire an X, un ouvrage sur les méningites, il débute sans ambage par ces mots : « Une dissertation qui n'offrirait rien de remarquable si l'on n'y trouvait quelques mots nouveaux et quelques erreurs anatomiques. » Plus tard, dans le numéro d'août 1806 du même journal, il fait justice en quelques phrases des élucubrations de Gall; il se contente de déclarer : « Un ouvrage que le bon sens désavoue, a dit un bel esprit du siècle de Louis XIV, n'a pas besoin d'être décrédité par des raisonnements; il porte avec lui le caractère de sa destinée et ne dure guère plus de temps qu'il n'en faut pour le faire connaître. » Mais il sait aussi s'exprimer avec humour, j'en atteste son analyse d'un poème intitulé : « Hygie, ou l'Art de se bien porter », dans le *Journal de médecine* d'avril 1807,

à propos duquel il fait preuve de beaucoup d'esprit et d'une incroyable érudition sur un sujet plutôt para-médical. En d'autres temps, Laënnec aurait pu devenir un de ces esprits encyclopédiques qui étonnèrent la Renaissance; au XIX^e^ siècle, il fut plus simplement un « honnête homme ».

C'est en 1802 qu'advint ce qu'on a appelé la conversion de Laënnec. Le mot est un peu fort, mais il est certain que, dès cette époque, sous l'influence de Bayle, il fréquenta une sorte de cénacle dirigé par un ancien jésuite : l'abbé Delpuits, et qu'il acquit alors d'une façon définitive des convictions religieuses profondes et actives. C'était d'ailleurs l'époque où Chateaubriand publiait son *Génie du christianisme*. Le 28 février 1803, Laënnec note, dans une lettre à son père, cette admirable réflexion : « La fortune, la gloire, les succès les plus brillants, j'ai senti bien des fois que cela ne peut rassasier le cœur de l'homme. » On ne peut rien affirmer en pareille matière, mais c'est dans cette attitude d'esprit que je vois la source de la sérénité et de l'équité dont Laënnec fit preuve plus tard au plus fort des combats qu'il mena pour la science médicale. Il n'est pas exagéré de dire que partout il rechercha la vérité et qu'il ne rechercha qu'elle.

L'an XI, Laënnec remporta brillamment les prix de médecine et de chirurgie au concours général. On commençait à parler du jeune Nantais; on en parla plus encore lorsque, en novembre de la même année, il ouvrit, en rivalité avec Dupuytren, un cours d'anatomie pathologique dont la première leçon eut un très vif succès. On a parlé à ce propos d'un début de mésentente entre les deux rivaux; c'est possible et même probable, cependant, cela n'empêcha pas Laënnec d'être nommé à la *Société anatomique* que fonda Dupuytren, le 4 décembre de cette année.

Depuis plusieurs mois déjà, Laënnec voulait en finir avec les épreuves du doctorat; il écrivait, à cet effet, lettre sur lettre à son père, afin d'obtenir l'argent nécessaire à l'impression de sa thèse. Mais le père faisait la sourde-oreille, ou bien il annonçait des envois d'argent qui n'arrivaient

pas, ou bien encore il envoyait des titres de créances impossibles à réaliser. Il fallut qu'une fois de plus Guillaume revint à la charge dans une série de lettres pressantes; le père répondit par des promesses et des pirouettes; il pensa s'acquitter envers son fils en lui proposant deux ridicules projets de dédicace pour sa thèse, projets qui, disait-il, lui avaient été inspirés en songe; le premier s'adressait à un ministre duquel Marie Laënnec attendait quelque faveur, le second à la tribu des Laënnec, dans laquelle le « digne et bon père » se trouvait naturellement en très bonne place. Théophile, on s'en doute, ne se préoccupa guère des songes de son père, et il dédia sa thèse, intitulée : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*, à une seule personne : son oncle Guillaume. Celui-ci, voyant qu'il ne pourrait rien tirer de son frère, prit sur lui de faire avancer de l'argent à son neveu par un ami de passage à Paris. Théophile soutint donc brillamment sa thèse en juin 1804. Elle est fort intéressante à parcourir. Laënnec, devenu un helléniste consommé, avait pu lire dans le texte les œuvres d'Hippocrate et confronter les idées du père de la médecine avec les siennes propres. Il ne cachait pas son admiration pour Hippocrate, mais cela ne l'empêcha pas, comme toujours, de garder sa liberté critique et de conclure que si la méthode hippocratique, basée sur l'observation constante et minutieuse des malades, est la seule efficace, sa doctrine, s'attachant beaucoup trop au pronostic au détriment du diagnostic, ne doit pas être prise à la lettre. Le médecin doit s'occuper du diagnostic au moins autant que du pronostic. Enfin, ayant rendu hommage à Corvisart, il terminait sur une citation latine extraite de l'*Interpres clinicus* de Klein : « Libéram profiteor médicinam, nec ab antiquis sum, nec à novis, utrosque ubi veritatem colunt sequor, magni facio saepius repetitam experientiam. » Cette profession de foi, proclamée à 23 ans, Laënnec n'eut jamais à la démentir.

II

LAENNEC ET DUPUYTREN

J'en arrive maintenant à une célèbre querelle qui fut en quelque sorte la première controverse dans la carrière de Laënnec, si fertile en tribulations. Je veux parler de la querelle avec Dupuytren. Si cette affaire ne présente pas en elle-même une très grande importance, puisqu'elle se résume en une dispute de propriété littéraire, je crois toutefois qu'il est utile d'en faire le récit, car Laënnec s'y révéla ferme dans ses opinions et vigoureux dans sa défense. Il était bien armé pour descendre dans l'arène, où il allait combattre pendant plus de vingt ans. Il est assez curieux de constater que cette polémique ouvrit la carrière publique du jeune docteur en médecine.

A la fin de brumaire an XIII parut, dans le *Bulletin de l'Ecole*, une note de Dupuytren qui n'avait pas été lue en séance de la *Société*. Dupuytren y résumait les points principaux des mémoires d'anatomie pathologique qu'il avait, prétendait-il, présentés depuis quelques années à l'Ecole. Je dois à la vérité de dire qu'un seul de ces mémoires avait été publié; il avait paru dans le *Journal de médecine* de fructidor an X, à la suite du premier article de Laënnec sur les péritonites. Les autres, Dupuytren n'en donnait pas la date de parution; or, on y trouvait justement un certain essai de classification des lésions anatomiques dont un article : « La division des altérations de texture par développement d'un tissu accidentel », allait mettre le feu aux poudres.

Laënnec, en effet, résumant le début du *Traité d'anatomie pathologique* qu'il était en train d'écrire, en composa une

note dont il donna lecture à la *Société de l'Ecole*, le 6 nivôse an XII (décembre 1804). Arrivé à la division des altérations de texture par développement d'un tissu accidentel, il s'interrompit pour faire remarquer que Dupuytren, lui aussi, avait adopté cette division dans un article d'un récent *Bulletin*. Il se félicita de cette conformité de vue, qui renforçait la valeur de la classification en question, mais il fit observer qu'il l'avait le premier présentée dans un cours public d'anatomie pathologique au commencement de l'an XII. Dupuytren, qui était présent, ne prononça pas un mot de protestation, du moins Laënnec l'affirmera-t-il plus tard, non sans vraisemblance, dans le tome X du *Journal de médecine* (p. 95).

Un mois après, la note lue à la *Société de l'Ecole* fut imprimée dans le *Journal de médecine*, et la revendication de Laënnec prit place au bas d'une page, dans une note ainsi rédigée : « M. Dupuytren, chef des Travaux anatomiques de l'Ecole de Paris, a aussi exposé cette division dans l'un des derniers bulletins de la *Société de l'Ecole de médecine*. Je ne puis que me féliciter de cette conformité de manière de voir, qui prouve, ce me semble, en faveur de la classification dont il s'agit; mais je crois pouvoir faire observer que je l'ai, le premier, présentée dans un cours public d'anatomie pathologique, dont elle a fait la base. »

Dupuytren, qui était resté muet devant une revendication verbale, se sentit piqué au vif et fit paraître une réponse en bonne et due forme dans le numéro de ventôse an XIII (1805) du *Journal de médecine*. Son argumentation est assez faible : « Je n'ai pas même eu l'idée, dit-il, de m'offenser qu'une personne à qui j'avais plus d'une fois donné des marques publiques de la plus grande amitié eût choisi pour sujet de ses lectures une matière dont elle savait très bien que je m'étais occupé pendant plus de six ans. Je n'aurais donc jamais fait de réclamations sur l'antériorité de ces idées, d'abord reconnue par l'auteur de la note lui-même, s'il s'était borné à ce que je viens de rapporter », mais il a insisté sur le fait qu'il s'en déclare propriétaire.

Puis il donne une liste de travaux qui n'apporte aucune lumière au débat :

1° Des leçons d'anatomie pathologique commencées en l'an X;

2° Une thèse de doctorat de vendémiaire an XII à la tête de laquelle se trouvait cette phrase : « Je m'étais proposé de présenter à l'*Ecole*, pour sujet de thèse, des considérations générales qui doivent servir d'introduction à un traité élémentaire d'anatomie pathologique que je prépare »;

3° Peu de temps après, dans ce même an XII, un rapport à la *Société de l'Ecole* sur le même sujet;

4° Le 4 brumaire an XIII, l'application de ces principes aux affections organiques de tous les tissus animaux, énoncée dans un rapport à la *Société de l'Ecole*.

« Ces faits, déclare Dupuytren, sont tellement publics qu'il n'est pas probable que M. Laënnec n'en ait eu connaissance. » De là à accuser Laënnec de mauvaise foi, il n'y a qu'un pas.

Ensuite, il affirme que Laënnec, avant d'ouvrir un cours d'anatomie pathologique en l'an XII, avait suivi, en compagnie de plusieurs autres jeunes gens, un cours de l'an X, dont il l'avait félicité par lettre, et ses leçons de l'an XI.

En note, il déclare qu'il a déposé entre les mains du Professeur Hallé un cahier de cours d'un de ses élèves contenant la rédaction de son cours de l'an XII, dans lequel on retrouve les idées qu'il énonça plus tard dans le *Bulletin de l'Ecole*.

Pour finir, il blâme Laënnec d'un éloge de Bichat, qu'il déclare « dicté par l'envie de nuire », et il se propose pour son propre compte de ne louer Bichat que sur les choses faites par lui. Il se déclare prêt, en outre, à adopter certaines des idées de Laënnec sur la sclérose et la mélanose, à condition que celui-ci ne se soit pas borné « à donner un nom nouveau à des maladies connues, ainsi que cela lui est arrivé pour la dégénérescence cérébriforme, qui n'est que le troisième degré du carcinome ».

Il est certain que cette réponse, confuse, laissait percer de l'aigreur, mais qu'elle ne donnait aucune preuve décisive du droit de propriété de Dupuytren sur la division en litige. D'autre part, quelques réflexions étaient tout à fait désobligeantes pour le caractère de Laënnec. Celui-ci répliqua donc dans le numéro de germinal an XIII du *Journal de médecine*, son article précédant immédiatement une réponse de Dupuytren. « Je rends plus de justice, commence-t-il, aux talents et à la délicatesse de M. Dupuytren qu'il ne m'en a rendu à moi-même et, malgré la manière, au moins peu mesurée, dont il a répondu à une réclamation exprimée, je crois, avec la modération et les égards qui devraient toujours régner dans les discussions qui s'élèvent entre des hommes honnêtes, je déclare encore que je ne prétends point donner à entendre qu'il ait été conduit autrement que par ses propres observations à la connaissance de la division dans laquelle nous nous sommes rencontrés. Je me contente d'avoir rétabli les faits, qui prouvent suffisamment, je pense, que je l'ai trouvée et publiée avant lui. » Et Laënnec répond ensuite article par article aux allégations de son adversaire. Dupuytren, dit-il, en substance, donne à croire que j'ai puisé dans ses cours mes connaissances en anatomie descriptive. J'en conviendrais volontiers si je n'avais eu avant lui comme maîtres Darbefeuille et Bacqua, de Nantes. Mais je demanderai toutefois ce que cela prouve. Dupuytren prétend qu'il s'occupe d'anatomie pathologique depuis six ans. « Je n'aurais aucune disposition à lui contester ce fait; je le trouve seulement difficile à concilier avec un extrait publié dans le *Journal de médecine* pour le mois de fructidor an X (p. 575-583), dans lequel M. D... annonce qu'il s'occupe depuis un an de ce genre de recherches ». En outre, il ajoute : « L'extrait de ce mémoire, le premier que M. D... ait publié sur l'anatomie pathologique, se trouve, par un hasard assez singulier, dans le même numéro du *Journal de médecine*, qui contient le résultat de mes premières recherches dans ce genre », et même, si M. Dupuytren avait travaillé depuis plus

longtemps qu'il ne le prétend, « il ne s'ensuivrait pas encore bien nécessairement qu'il eût dû trouver le premier la division dont il s'agit ». Quant aux références produites par Dupuytren, voici ce qu'en dit Laënnec : les premières ne sont en aucune façon relatives au sujet en litige; les cours de l'an X se dénommaient cours d'anatomie et de physiologie; Dupuytren m'a annoncé son premier cours d'anatomie pathologique que pour l'été de l'an XII, alors que lui, Laënnec, en avait fait un au début de la même année. Un jeune médecin, poursuit-il, après avoir assisté assidûment pendant six semaines aux cours commencés en germinal an XI par M. Dupuytren, et après en avoir entendu, de ce chef, toutes les divisions générales, « a trouvé tout à fait nouvelle celle qui fut l'objet de la discussion lorsque je l'exposai en frimaire an XII, et, par conséquent, avant le deuxième cours de M. Dupuytren... ». Donc, Dupuytren ne peut prétendre avoir donné cette classification que :

— dans son cours de l'an XII;
— dans son rapport à la *Société de l'École* à la même époque;
— dans son rapport du 24 brumaire dernier.

C'est-à-dire après Laënnec.

En terminant, Laënnec écrit : « Si M. D... juge à propos d'ajouter de nouvelles inculpations à celles qu'il a déjà dirigées contre moi, je déclare d'avance que je ne lui répondrai plus. Il y aurait une sorte de ridicule à prolonger davantage une discussion peu digne d'occuper le public et dont l'objet ne peut même avoir aucune importance que par la manière dont il sera développé dans l'ouvrage qu'annonce M. Dupuytren et dans celui que je me propose de publier. »

Il me semble qu'on ne pouvait mettre les choses au point avec plus de tact et plus de mesure. En outre, les arguments de Laënnec sont clairs, précis, ils concernent le débat et rien d'autre. On ne peut en dire autant de Dupuytren. Lisons sa dernière réponse. Il fait de Laënnec un provocateur. Il dresse

un étalage inutile de ses travaux en anatomie pathologique, dont les premiers, dit-il, ont commencé en l'an VI. Dupuytren établit une chose, c'est qu'il a commencé l'étude de l'anatomie pathologique avant Laënnec, argument sans valeur dans cette discussion. Puis il appuie sa revendication sur le témoignage de plusieurs médecins qu'il ne cite pas et sur trois cahiers de son cours de l'an XI déposés chez le Professeur Hallé. Ce n'est pas tout. Dupuytren s'attaque une fois de plus au caractère de Laënnec, il en fait un hypocrite : « assidu à fréquenter les lieux où je faisais mes recherches, habile à profiter des moindres aperçus qu'elles fournissaient et soigneux de conserver pour lui seul ses idées ». Et il affirme une fois de plus en terminant qu'il possède l'antériorité des recherches et de la publication orale et écrite.

Suit une note des éditeurs, qui, avec juste raison, déclarent qu'ils coupent court à ces débats.

Lorsqu'on s'est penché sur les différentes pièces de cette affaire, lorsqu'on a lu et relu les articles publiés par Laënnec et par Dupuytren dans le *Journal de médecine* et dans le *Bulletin de l'Ecole*, lorsqu'on a consulté les historiens et les biographes, on est obligé de constater que rien de net, rien de décisif, ne se dégage de ce monceau de documents. La confusion et le mystère restent entiers, et il est probable qu'ils ne seront jamais dissipés. La sagesse, à défaut de preuve indiscutable, conseille d'adopter l'opinion des contemporains, à savoir que les deux médecins, formés aux mêmes disciplines, ayant travaillé longtemps ensemble, se rencontrèrent sur une idée commune. Coïncidence invraisemblable, dira-t-on, ... Mais « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». Quant à la question de l'antériorité de la publication, elle n'offre plus aujourd'hui qu'un bien mince intérêt si on se place au seul point de vue scientifique.

Mais, à défaut d'un jugement sur le fond de l'affaire, il est permis d'en porter un sur le comportement de chaque adversaire. Laënnec eut assurément le tort d'engager la polémique; il est certain que, quelques années plus tard, il n'eût pas

montré une telle susceptibilité. Il avait cependant l'excuse de sa jeunesse, et, sans doute aussi, le désir de montrer d'emblée qu'il n'était pas disposé à se laisser impressionner par les puissants de l'heure. Quoi qu'il en soit, le ton de ses articles demeure courtois et ne sort pas d'un cadre purement dialectique; on y chercherait vainement une allusion personnelle, aussi indirecte soit-elle. L'argumentation est serrée, précise, elle ne porte que sur la question en litige.

Dupuytren fut loin de manifester une telle rigueur de raisonnement. Son langage se fait souvent mordant et quelquefois offensant. Ne parle-t-il pas de l'« envie de nuire » de Laënnec ? Ne tente-t-il pas de le déconsidérer en le faisant passer pour un hypocrite qui profite des recherches de ses condisciples d'une façon pour le moins sournoise ? Quant à ses arguments, ils sont plus impressionnants par leur nombre que par leur valeur propre. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Dupuytren, pour une question somme toute assez limitée, éprouve le besoin d'étaler tous ses travaux antérieurs, surenchérissant même sur les dates d'un article à l'autre; mais, ce qui est plus grave encore, on le prend en défaut d'inexactitude, d'omission et de confusion à plusieurs reprises.

Les deux anciens amis restèrent-ils brouillés ? Quelques temps sans doute, mais les années atténuèrent leur rancune, et plus tard, lorsque Laënnec sera bien en cour, sous la Restauration, il rendra volontiers service à son ancien adversaire en appuyant sa demande tendant à obtenir le poste de chirurgien de Madame.

III

QUELQUES ANNEES DE RECUEILLEMENT SCIENTIFIQUE

Cependant la polémique que je viens de retracer en quelques lignes n'était qu'une digression dans la vie laborieuse de Laënnec. Il travaillait avec un incroyable acharnement, lisant, amoncelant les notes pour son *Traité d'anatomie pathologique*, perfectionnant ses connaissances en grec et latin, se lançant même dans une étude approfondie du bas-breton, qui l'entraîna dans des considérations de philologie et d'ethnologie non dépourvues d'intérêt.

A partir de 1805, poussé par le besoin d'argent, Laënnec se mit à faire de la clientèle, mais cela ne diminua en rien son activité scientifique, malgré la précarité de sa santé. Pour augmenter encore ses ressources, il tourna ce que Balzac appelait « la meule du Journalisme », et il s'acquitta de ses fonctions avec un talent toujours renouvelé. Humaniste de classe, il se préoccupa toujours de la forme de ses écrits. Longtemps, il caressa le projet de faire adopter le latin comme langue internationale pour les communications scientifiques, et presque toutes ses lettres à des médecins étrangers furent rédigées dans cette langue [1].

(1) Laënnec désira longtemps obtenir la chaire d'Hippocrate et des cas rares, qui finit par être supprimée. Il était sans doute l'homme le plus qualifié pour y assurer un enseignement original et fructueux. Lorsqu'en septembre 1811 il fut obligé de renoncer à cet espoir, comme à tant d'autres, il eut certainement une grosse déception, pour ne pas dire un réel découragement. Une lettre de Théophile à son père, datée du 15 septembre 1811, s'en fait l'écho : « Je perds, avec l'espoir de disputer cette place au concours, celui d'être, au moins de longtemps et peut-être jamais, professeur à l'*Ecole*. Mais c'est un petit malheur. Mon ambition n'était pas naturellement très grande, et j'apprends tous les jours à la borner. Je me trouverai très heureux si je puis, après un certain nombre d'années, me retirer à Quimper, ne plus faire de médecine que pour les pauvres et mes amis et tâcher d'être utile encore à l'instruction en rédigeant les matériaux que j'aurai amassés. Cette destinée me plairait encore plus que celle d'un professeur.

Ses articles sont écrits, dira plus tard Forbes « truly, facibly, pleasantly ». Sa conscience professionnelle fut irréprochable; il se documentait largement et lisait soigneusement les ouvrages dont il devait rendre compte. Il fit partout preuve d'une indépendance de jugement absolue et manifesta souvent sa réprobation devant l'esprit de système. Je n'en donnerai pour preuve que l'examen de la doctrine de Gall, alors en pleine vogue, qu'il fit dans une série de trois articles parus au *Journal de médecine* à partir d'août 1806. Il résume la théorie des localisations cérébrales et conclut en signalant le parti pris qui règne dans cette œuvre, ses lacunes, sa confusion. Il termine en discourant plaisamment sur les conséquences désastreuses que pourrait avoir cette théorie si elle était adoptée par les tribunaux, étant donné la part d'irresponsabilité que comportent d'après elle les actions humaines.

Le père de Laënnec commençait à se gonfler d'orgueil à l'annonce des succès de ses fils, car Michaud lui aussi se couvrait de lauriers dans la carrière littéraire et administrative. Il rêvait déjà d'une charge à la Cour et de toutes sortes d'honneurs glorieux et profitables pour Théophile... et pour lui-même. Mais Théophile était exactement le contraire d'un ambitieux, et, fatigué des ridicules conseils de son père, il lui répond en termes respectueux mais énergiques : « Pour moi, je ne me soucie nullement d'une place de médecin des puissances » (12 octobre 1806). Et, comme malgré tout le bruit s'était répandu en Bretagne, au début de 1807, qu'il avait accepté une place de médecin des pages de l'Empereur, il donna encore à son père ce vif démenti : « Je n'ai aucune place à la cour, et, loin d'en chercher une, je serais fâché que ceux dont cela dépend s'avisassent de songer à moi. Je ne me soucie nullement... de perdre mon temps à faire ma cour à qui que ce soit... La seule place à laquelle j'aspire, c'est d'être un jour attaché à l'enseignement public de la médecine, et je ne puis espérer raisonnablement de parvenir là avant dix ans. »

On le voit, le désintéressement de Laënnec était quelque chose de naturel et de spontané. Il était si peu homme de cour que le retour de Napoléon en 1815 l'irrita et qu'il écrivit une sorte de libelle contre « l'usurpateur », sous forme d'un dialogue entre deux personnages allégoriques bretons, bientôt suivi d'une dissertation sur ce sujet : « Le rétablissement de la féodalité était-il plus à craindre sous le gouvernement du roi que sous l'empire de Buonaparte ? », que ses amis firent paraître anonymement à Gand avec un réel succès.

Mais la chose politique n'était pas le fait de Laënnec, pas plus d'ailleurs que la poésie, qu'il taquina de temps à autre. Médecin il était, médecin il restera avant tout. Malgré sa santé déplorable, son « asthme » disait-il, qui représentait déjà les premiers signes d'une phtisie latente, son ardeur ne se ralentit pas. Il ne prendra un peu de repos qu'en 1813, lors d'un court voyage en Soissonnais, et en 1814, en allant visiter les propriétés qui lui étaient échues par héritage de sa mère après un long et pénible procès avec son père. Sa santé se trouvait très bien de l'exercice en plein air, et en particulier de la chasse, mais il eut malheureusement bien peu l'occasion de s'y adonner.

En 1810, Laënnec avait perdu son frère, mort de phtisie à la fin du procès auquel je viens de faire allusion. En 1816, au moment où il souffrait lui-même de céphalalgies terribles et de troubles dyspeptiques dont l'intensité le faisait incliner à une retraite précoce, il perd son meilleur ami Bayle. Il en fut extrêmement affecté, car beaucoup de liens le rattachaient à son ami, parmi lesquels de nombreux travaux effectués en commun, dont les plus importants concernaient la tuberculose. On peut dire que Bayle et Laënnec firent faire à cette question un progrès décisif et considérable en groupant et en synthétisant plusieurs notions éparses qui leur permirent d'individualiser cette maladie. Là, comme en bien d'autres occasions, l'anatomie pathologique leur fut d'un grand secours. Par la suite, Laënnec conserva pour

Bayle une sorte de culte, et il ne manqua jamais de prendre la plume pour le défendre contre des attaques plus ou moins envieuses ou calomnieuses. Mais, malgré sa profonde amitié, Laënnec n'aliéna jamais son indépendance de jugement, et il se permit, à l'occasion, de discuter certaines idées de Bayle et de redresser quelques-unes de ses erreurs.

Voici ce que dit très justement Rouxeau des deux amis : « Entre eux, il y avait une communauté complète d'idées et, on pourrait le dire, de génie. Même ardeur au travail, même puissance d'observation, même ténacité dans les recherches, même esprit encyclopédique, même culture littéraire, même bonté, même droiture, même modestie chez ces deux hommes qui, par ailleurs, présentaient tant d'autres points de ressemblance du côté des origines et de l'éducation, envers qui la nature s'était montrée également marâtre du côté des avantages physiques, à qui elle avait refusé le plus précieux de tous : la santé, et qui tous deux devaient succomber, presque au même âge, usés par le travail, à la terrible maladie qu'ils avaient si bien étudiée. » (Rouxeau, *Laënnec après 1806*, p. 179).

IV

LA GRAND DECOUVERTE

Entre 1805 et 1816, Laënnec se maintint en somme dans une sorte de recueillement scientifique empli de labeurs et de méditations qui mûrissaient chaque jour davantage son intelligence. Peu à peu, il était parvenu à un degré d'instruction, d'érudition même, dont, par son expérience déjà riche et par ses multiples dons naturels, il était capable de faire surgir une œuvre géniale. Or, jusque-là, on peut dire que Laënnec n'avait pas publié de ces travaux qui font époque dans l'histoire médicale. Son nom était connu, estimé, sa réputation était celle d'un jeune médecin brillant et particulièrement doué, mais ni son mémoire sur les péritonites, ni sa thèse inaugurale, ni son œuvre de journaliste, ni ses divers travaux personnels, ne constituaient un édifice suffisamment solide et complet pour lui assurer une place de premier plan dans la mémoire de la postérité. On doit cependant faire une réserve à cette affirmation; Laënnec travaillait depuis une dizaine d'années à un important traité d'anatomie pathologique. Ce monument était déjà très avancé lorsque, en 1816, parut un essai d'anatomie pathologique dédié par J. Cruveilher à Dupuytren. Laënnec le lut et reconnut loyalement que, dès lors, la publication de son propre ouvrage ne présentait plus le même intérêt. Il renonça donc, sans manifester la moindre amertume, à terminer son gigantesque labeur.

Laënnec avait rapidement attiré une brillante clientèle dans laquelle on peut citer Mme de Staël, les Chateaubriand,

le peintre Dubois, qui le paya en 1812 d'un portrait que nous possédons encore... Mais dans le monde médical, rien ne le désignait indiscutablement à l'attention; aussi ne doit-on pas s'étonner outre mesure des déceptions qu'il eut à subir lorsqu'il vit plusieurs places de médecins des hôpitaux et de professeurs de faculté attribuées à d'autres qu'à lui. Il est vrai qu'il ne savait pas et ne sut jamais intriguer ni même rechercher la faveur des gens influents. J'ai déjà cité à ce sujet une lettre significative.

Or, cette année 1816, si elle avait commencé sous de sombres auspices : mort de Bayle, abandon du traité d'anatomie pathologique, déceptions diverses, se révéla soudain comme une année éminemment favorable, et ceci juste au moment où Laënnec, malade, songeait à s'établir à la campagne dans une existence retirée. « Le travail de cabinet le mettait dans un état de fatigue extrême... il lui devenait impossible de travailler. Désormais, toutes ces douleurs, plus ou moins vagues et mal définies, qui s'étaient aggravées depuis 1803, ne le quittaient plus, se succédaient, se transformaient les unes dans les autres, s'aggravant à la suite de tout travail intellectuel un peu prolongé, s'atténuant au contraire lorsqu'il pouvait prendre un peu d'exercice... » (Rouxeau, *Laënnec après 1806*, p. 169.)

Au mois de mai 1816, un homme politique de ses amis, Becquey, fit entrevoir à Laënnec qu'il pourrait le faire nommer médecin de l'hôpital Necker. Il hésita un peu et accepta cette proposition, sans trop se faire d'illusion sur son issue. Mais Becquey tint parole et, le 30 août, Laënnec se trouva à la tête d'un beau service de cent lits, femmes et hommes, théâtre où il allait enfin pouvoir donner sa mesure.

Quelques semaines après, en septembre ou octobre, se produisit l'événement fortuit, connu par le récit que Laënnec en fit lui-même à Lejumeau de Kergaradec, lequel le rapporta fidèlement. « Disons le tout de suite, écrit Kergaradec, ces hasards-là ne se rencontrent que sous les pas d'un homme de génie. » Je n'entreprendrai pas de raconter une

anecdote presque aussi connue que celle de Newton contemplant les oscillations d'un lustre d'église. Les nombreux biographes de Laënnec l'ont narrée et commentée à l'envie.

Aussitôt la géniale découverte accomplie, Laënnec entrevoit tout ce qu'il peut tirer d'un phénomène d'acoustique aussi simple appliqué aux maladies du poumon et du cœur. Son service de Necker lui servira de champ d'expérience; il l'organise sans plus tarder d'une façon remarquable et ne tarde pas à voir s'accumuler une masse d'observations cliniques et nécropsiques, d'où, à sa grande joie, il dégage peu à peu des idées générales d'une importance telle qu'il les sent capables de révolutionner l'art du diagnostic, du pronostic et la pathologie tels qu'on les concevait alors.

La découverte du stéthoscope est, certes, par elle-même, une chose admirable, mais combien plus admirable encore le travail dont le stéthoscope ne fut que l'instrument, ce travail qui permit à un médecin de génie de dresser, en moins de deux ans, un harmonieux et impérissable édifice et de battre en brèche le fameux cri désespéré de Baglivi : « O quantum difficile pulmonum morbos curare ! O quanto difficilius eosdem cognoscere ! »

Au début du mois d'août 1818, Laënnec pouvait annoncer dans une lettre à son cousin Christophe : « Mon ouvrage sur le cylindre est à peu près achevé; il n'y manque plus que quarante-huit heures de travail avant d'être en état de paraître. » Mais le labeur exténuant qu'il avait fourni pendant tout ce temps avait profondément retenti sur sa santé, et il ressentit aussitôt un irrésistible besoin de repos et de détente. Il partit donc, sans plus tarder, vers la Bretagne et vers son cher vieux domaine de Kerlouarnec, dont la remise en état était une de ses préoccupations favorites. Il resta absent plusieurs semaines et revint à Paris en novembre, presque à regret.

Immédiatement, une existence fiévreuse reprit. Les malades, plus nombreux que jamais, son service de Necker, la révision de son traité d'auscultation, ne lui laissèrent plus

une minute de loisir. A ce régime, son état de santé devint pire que jamais. Par un effort de volonté extraordinaire, il mena son ouvrage jusqu'à la publication, en août 1819, et, de nouveau, il ressentit un immense désir de repos dans son pays natal. Il régla ses affaires, demanda un long congé, laissant Cayol pour le remplacer à Necker et son cousin Mériadec pour s'occuper de questions privées, puis il se mit en route au mois d'août 1819 avec la ferme intention de prendre une retraite définitive.

*
* *

Le *Traité d'auscultation* s'intitulait : *De l'auscultation médiate, ou traité du diagnostic des maladies du poumon et du cœur fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration*. Le plan du livre était simple : une introduction pour analyser les éléments de la nouvelle séméiotique; presque tous les signes décrits par Laënnec sont encore adoptés aujourd'hui, à peu près sans changement. Pour donner une description plus exacte, il emploie des comparaisons puisées dans les événements de la vie courante. Par exemple, le bruit « que fait du sel que l'on fait décrépiter à une chaleur douce dans une bassine » est semblable au râle crépitant; « le ronflement d'un homme qui dort », ou « le son que rend une corde de basse que l'on frotte avec le doigt », ou encore « le roucoulement d'une tourterelle » représentent le râle sonore sec ou ronflement... Mais point n'est besoin d'accumuler les citations pour démontrer combien les métaphores choisies par Laënnec sont justes et bien observées. Ensuite, Laënnec examine les maladies du poumon, puis les maladies du cœur. L'étude des maladies du cœur est la partie de l'ouvrage qui a le plus vieilli; cela tient à ce que la physiologie et la pathologie cardiaques étaient fort mal connues au début du XIX^{e} siècle; Laënnec se trouvait là sur

un terrain mouvant; il ne put éviter un certain nombre d'erreurs et de confusions.

Il convient, en outre, de remarquer que Laënnec, suivant sa méthode favorite, tente toujours de rattacher les symptômes cliniques à des lésions anatomo-pathologiques, maintes fois constatées à l'autopsie. Broussais le lui reprochera violemment plus tard.

Pendant la période d'élaboration du *Traité*, quelques opinions intempestives s'étaient manifestées sur l'auscultation dans les *Archives encyclopédiques de Millin* et dans les *Annales politiques, morales et littéraires* (1817). En 1818, Laënnec présenta lui-même un mémoire à l'Académie des sciences et un autre à la Faculté sur l'auscultation. La même année, on cita Laënnec dans une thèse sur le stertor (Beaugendre). En juillet, le *Journal général* consacra à l'auscultation un entrefilet signé J.-B. N. (Jean-Baptiste Nacquart) d'une malveillance à peine déguisée : « L'oreille, y lisait-on, est maintenant investie du droit d'apprécier la circulation du cœur et l'entrée de l'air dans les cellules du poumon. Une main de papier roulée en cylindre, approchée de l'oreille et placée successivement sur les divers points de la poitrine est l'instrument dont s'est d'abord servi M. Laënnec. Il vient de substituer un cylindre de bois tendre et léger. Avec cet instrument, appelé pectoriloque, l'intérieur de la poitrine n'a plus de secret pour le médecin. Le son est différent selon qu'il y a une phlegmasie aiguë ou chronique, suivant la place même qu'elle occupe. Un simple tubercule tenterait vainement d'échapper. Sa présence est trahie par une pectoriloquie différente. Je crains bien que les plaisants ne voient quelque analogie entre cet instrument et le kaléidoscope; pour moi, j'avoue à ma honte ne m'en être pas encore servi et ne pouvoir prendre dans cette affaire que la qualité d'historien. » Peut-être cette attitude vraiment peu scientifique était-elle dictée à Nacquart par une antipathie d'une nature plus personnelle. N'avait-il pas, quelques pages plus haut, tracé un portrait de Laënnec, dans lequel il tentait de ridi-

culiser ses convictions religieuses ? Nacquart n'en était d'ailleurs pas à un aveuglement près, puisque immédiatement avant l'article que je viens de citer, il exerçait son ironie sur les médecins qui comptaient le pouls, pratique charlatanesque, disait-il.

Le même *Journal général*, décidément peu favorable à Laënnec, devait publier, peu de jours avant l'apparition du *Traité*, un article de Reveillé-Parise, qui, raillant Caillot de son engouement pour la percussion, ajoutait aussitôt : « ... Le pectoriloque de M. Laënnec est-il beaucoup plus intelligible ? »

L'opinion, on le voit, n'était pas très compréhensive au moment où parut le *Traité d'auscultation*. Les quelques adeptes de la nouvelle méthode allaient avoir affaire à forte partie avec les sceptiques et les ennemis. Cependant, l'ouvrage eut, dès sa parution, un très grand retentissement en France et à l'étranger. Immédiatement, Laënnec reçut une lettre très élogieuse de son vieux maître, le Professeur Hallé, datée du 30 août 1819 : « J'y vois avec plaisir, disait-il, développée l'utilité d'un moyen qui est propre à donner beaucoup de précisions à un diagnostic difficile; j'y vois de très utiles observations, faites avec probité et sagacité; j'y vois encore des observations d'anatomie pathologique qui faisaient partie d'une suite bien intéressante, dont une misérable querelle de vanité nous avait privé ». Quelque temps après, une seconde lettre lui parvint, où Husson lui affirmait son désir de se livrer, dès que possible, à l'étude de l'auscultation.

Les publications médicales à leur tour émirent des jugements variés sur l'auscultation. *Le Nouveau Journal de médecine*, qui avait succédé au *Journal de médecine*, publia une critique de Rostan dans ses numéros d'octobre 1819 et avril 1820, critique froide, sévère, pour ne pas dire acerbe, qui commençait par ces mots : « ... Un écrit fait d'après les principes immuables de l'expérience et de l'observation », mais qui se terminait par cette conclusion : « Une grande exac-

titude de description..., une imagination trop vive (*sic*)..., observateur attentif, laborieux, patient. » On ne pouvait être plus glacial; Rostan, d'ailleurs, s'était vexé de ce que, à propos de certains pseudo-asthmes, qui sont en réalité des catarrhes chroniques ou des complications de maladies cardiaques, Laënnec n'avait pas fait mention de ses travaux : « S'il eût cité notre travail, peut-être n'eût-il pas plus mal fait », s'écrie-t-il avec dépit.

En décembre 1819, le *Journal général* présente un article de J.-B. Nacquart. Celui-ci avait fait machine arrière depuis l'ironique entrefilet de juillet 1818 : « Nous touchons, je crois, commence-t-il, à une grande époque en médecine. » Puis il établit une comparaison entre deux classes de médecins, les sectaires et les hommes d'observation, où l'on reconnaît les silhouettes de Broussais et de Laënnec. « Les recherches que M. Laënnec a publiées jusqu'ici, poursuit-il, ont mis depuis longtemps le public à même de juger de la sagacité de son investigation et de la sûreté des conséquences qu'il déduit des faits observés par lui. » Puis Nacquart passe à l'examen du *Traité d'auscultation*, se réservant de traiter la question du stéthoscope dans un deuxième article qui ne parut jamais.

Le *Dictionnaire des sciences médicales* inséra, en 1819, un article de Mérat sur le pectoriloque. Il est difficile de laisser percer plus d'hostilité, plus d'ignorance de la question (Mérat avoue n'avoir presque jamais utilisé le stéthoscope) et plus d'objections dénuées de sens. Mérat déclare, en effet, que cette méthode a peu de chances de se vulgariser car elle demande trop de temps et trop de patience; il redoute que le pectoriloque ne fasse négliger « la véritable étude » des maladies et ne la remplace par une méthode mécanique. Il termine sur une exhortation à Laënnec à ne jamais considérer sa découverte que comme un auxiliaire utile devant céder le pas à l'observation traditionnelle des malades.

Ce même *Dictionnaire* répara, en 1821, le ridicule commentaire de Mérat par un article extrêmement élogieux de

de Lens à propos du mot stéthoscope. Il répond point par point aux critiques de Mérat et déclare sans ambage que, loin de faire oublier l'étude des maladies par la méthode traditionnelle, le stéthoscope éclaire leur diagnostic et leur traitement; qu'il suffit de quelques mois pour acquérir l'habitude d'en faire un usage qui « ... exige, il est vrai, du tact, du jugement et du dévouement pour les malades, mais... on n'est point médecin sans ces trois qualités » et que « le stéthoscope, jugé et apprécié par d'excellents esprits, ne peut avoir désormais pour détracteurs que les sourds ou ceux qui ne veulent pas entendre ».

Le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales* fit paraître en 1819-1820 deux articles de I. Bricheteau, analyse consciencieuse du *Traité d'auscultation*, dans laquelle, cependant, au milieu de louanges, l'auteur parle un peu comme avait parlé Rostan et comme parlera plus tard Broussais, en reconnaissant à Laënnec une patience peu commune et une manière d'analyser que beaucoup de lecteurs regarderont comme trop minutieuse ».

Sous la plume de Rouzet, la *Revue médicale historique et philosophique* donna une excellente analyse du *Traité d'auscultation*. Laënnec, affirmait Rouzet, a comblé une lacune de la médecine, car rien jusqu'à lui ne permettait d'utiliser la connaissance des lésions anatomo-pathologiques pour le diagnostic des maladies pulmonaires et cardiaques.

En juin 1820, la *Bibliothèque médicale* commença à faire paraître un compte rendu de Kergaradec, un ami de de Lens, plus tard un ami de Laënnec, analyse extrêmement complète et détaillée du *Traité d'auscultation*, dont les conclusions, en août 1821, après de multiples expérimentations, se révèleront tout à fait élogieuses pour Laënnec.

Je n'ai pu relever aucun article dans le *Journal universel des sciences médicales* ni dans les *Annales de la médecine physiologique*. Saintignon attribue ce silence au dévouement des deux périodiques pour Broussais. Rouxeau, mieux informé, affirme que ces publications ne contiennent plus au-

jourd'hui les feuilles de supplément parues à l'époque et dans lesquelles figuraient souvent des notices bibliographiques importantes. « Acte de vandalisme littéraire », s'écrie Rouxeau (*Laënnec après 1806*, p. 234.)

Il n'est pas jusqu'à Chateaubriand lui-même qui n'ait dit un mot de l'auscultation dans ses *Mélanges littéraires*, à l'occasion d'un exposé des travaux historiques de l'année 1819. « Cette belle et grande découverte fera époque dans l'histoire de l'art », prophétise-t-il.

Je n'ai pas la prétention d'avoir dressé un tableau complet de la bataille d'opinions qui se livra dès 1819 autour du *Traité d'auscultation*. J'ai voulu seulement essayer d'en donner une idée d'ensemble et de démontrer combien une invention nouvelle, fût-elle remarquable, a de difficultés à réaliser l'unanimité autour d'elle.

Cette bataille dura environ deux ans, et ce fut, semble-t-il, ainsi que l'a remarqué Saintignon, la thèse de Mériadec-Laënnec, un fils de Guillaume, qui sonna la victoire complète. Le plan de cette thèse avait été dressé, et son élaboration avait été suivie pas à pas par Théophile Laënnec lui-même. Dans un style imagé, il écrivait à son cousin, qui avait été un peu découragé par l'article de de Lens « ... Ne crains pas de répéter ce qui a été dit. Les hommes ont besoin qu'on leur corne les choses aux oreilles et à plusieurs reprises et de tous côtés. Le premier bruit fait dresser l'oreille, au second on la secoue, au troisième il entre. » Cette thèse fut soutenue en juin 1821, et elle se révéla avant tout comme une réponse aux détracteurs de l'auscultation. Mériadec avait d'ailleurs placé en exergue cette phrase d'Hippocrate : « Découvrir quelque chose qu'il vaille mieux connaître qu'ignorer, amener à leur fin des travaux encore imparfaits, sont à mon avis le propre de l'intelligence et un but digne de ses efforts... Mais s'efforcer, par des paroles malignes, de déprécier les découvertes d'autrui, les exposer sous un mauvais jour aux yeux de ceux qui ne les connaissent pas et ne rien perfectionner... ce n'est autre chose, suivant moi, que l'assurance

d'un mauvais naturel ou de l'incapacité. » Mériadec réfute ensuite les quatre objections principales qui furent faites à l'auscultation :

1° qu'elle est difficile à apprendre;
2° qu'elle exige beaucoup de temps dans son application;
3° que ses résultats sont inexacts ou peu concluants;
4° qu'elle déshabitue les médecins de conjecturer.

Il développe pour cela les idées déjà exprimées par de Lens. Dès lors, la partie était gagnée et l'auscultation ne pouvait avoir comme ennemis que les médecins paresseux, impatients ou simplement de mauvaise foi.

Mais je ne veux pas terminer cet exposé sans signaler que l'auscultation provoqua rapidement un véritable enthousiasme à travers tous les pays d'Europe et jusqu'en Amérique. Laënnec en reçut maintes preuves.

V

UNE COURTE TREVE

Petit à petit, à Kerlouarnec, Laënnec recouvrait un peu de santé au milieu de ses occupations terriennes. Cependant, il se tenait en relation avec Paris et faisait tout de même de la médecine en Bretagne. Je ne peux résister, à ce propos, au plaisir de citer une anecdote relatée déjà par Rouxeau. Il y avait à Quimper un malade que tous les médecins considéraient comme un phtisique au dernier degré. Laënnec le vit, l'ausculta et porta un diagnostic d'épanchement purulent. Il chargea alors Ollivry de pratiquer l'empyème. Celui-ci, ayant percuté et persuadé que Laënnec se trompait, « devint pâle comme le malade lui-même à l'idée d'avoir à plonger son bistouri dans une telle poitrine ». Cependant, Laënnec dit tranquillement : « Apportez la cuvette. » Ollivry s'exécuta et donna issue à deux pintes et demie de pus. Au bout de deux mois, le malade était guéri.

A la fin de 1821, la santé de Laënnec étant meilleure (oh ! bien passagèrement !), poussé par un réel besoin d'argent et sans doute aussi par le désir de perfectionner et de défendre en personne sa découverte, il se décida à rentrer à Paris. Janvier 1822 le vit donc de nouveau dans la capitale, chaudement accueilli par ses amis.

Tout de suite, il se met au travail, mais, en fait de pratique médicale, il ne fait plus que des consultations. Un échec à l'Institut, pour sa candidature au siège de Corvisart, est compensé par sa nomination comme médecin de la duchesse de Berry, puis comme professeur au Collège de France. En février, il a le chagrin d'apprendre la mort de son oncle

Guillaume et celle de son vieux maître Hallé. En novembre 1822, la Faculté est dissoute par une ordonnance royale; on demande à Laënnec d'accepter un siège au Conseil royal, avec de beaux appointements; il refuse, mais il accepte de faire partie d'une Commission chargée de réorganiser la Faculté.

Il fut très critiqué à propos de cet événement. Mais on a fini par se rendre compte qu'il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de tact et avec la conscience que Broussais et ses adeptes faisaient courir un grave danger à la médecine. C'est peut-être même l'opinion des Broussaisistes qui créa la légende d'un Laënnec ambitieux, courtisan, vindicatif, légende qui fut accréditée beaucoup trop longtemps. En réalité, Laënnec mit son influence au service de ses collègues et fit tous ses efforts pour sauver les sièges précédemment occupés par des hommes qualifiés. On a conservé plusieurs lettres, parmi lesquelles un billet de Desgenettes lui demandant sa « courageuse bienveillance », expression qui prouve que Laënnec n'avait pas perdu l'estime de ses pairs. Malheureusement, deux ou trois nominations d'hommes sans valeur lui furent imposées pour des raisons politiques; il est certain qu'il ne dut pas les accepter sans difficulté. Le dernier reproche qu'on lui fait est de ne s'être pas oublié dans cette distribution de places. Sans être orgueilleux, ne savait-il pas ce qu'il valait ? et n'était-il pas normal que l'inventeur de l'auscultation siégeât parmi les professeurs de la Faculté de Paris ?

L'année 1823 le voit couvert d'honneurs : membre de l'*Académie de médecine*, chevalier de la Légion d'honneur et chef de service à la *Charité*, où accourent une foule de médecins français et étrangers, qui lui manifestent journellement leur estime et leur admiration.

VI

LE DERNIER COMBAT

Les préliminaires d'un célèbre conflit avaient déjà commencé à émouvoir depuis quelques années le monde médical. Devant la médecine scientifique, faite d'observation et de patience, dont Laënnec était le champion le plus en vue, se dressait l'intolérante et fougueuse personnalité de Broussais, chef de la jeune Ecole physiologique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'étudier en quelques mots la formation et le développement de cet extraordinaire courant dogmatique qui traversa le début du XIX^e^ siècle : la *Doctrine physiologique*. Broussais, son chef, était un breton, né en 1772 à Saint-Malo et issu d'une famille de médecins. Il reçut une éducation très rude. A 20 ans, la Révolution le surprend au Collège. Mobilisé, il se conduit très bravement, mais son père l'arrête dans cette voie, et, le destinant à la médecine, l'envoie à Saint-Malo, puis à Brest, comme chirurgien; il mène alors une vie aventureuse et participe à plusieurs expéditions navales sur des bateaux de l'Etat ou sur des corsaires. Pendant ce temps, les Chouans égorgeaient son père et sa mère. En 1799, à 27 ans, il gagne enfin Paris, pour y prendre son grade de docteur. D'emblée, il s'enthousiasme pour la doctrine de Pinel et, en 1803, soutient une thèse ultra-pinelliste sur l'essentialité des fièvres. Il s'établit ensuite à Paris, mais la clientèle le boude. Sur les conseils de Desgenettes, il s'engage alors dans l'Armée impériale et parcourt l'Europe entière pendant plus de dix ans, vivant de la vie turbulente des camps, mais amassant de nombreuses observations médicales. En 1808, il publie l'*His-*

toire des phlegmasies chroniques, qui fait assez peu de bruit. Lorsque l'Empire sombre, il est nommé professeur au Val-de-Grâce, à Paris, où il se prépare à lancer sa fameuse doctrine.

Broussais, on le voit, fut primitivement un chaud partisan de Pinel, et c'est auprès de ce premier maître qu'il prit vraisemblablement ce goût pour le dogmatisme qui le caractérisa. Mais bientôt, il allait brûler ce qu'il avait adoré et se constituer son propre système.

En 1816, en effet, il publie la première édition de son *Examen des doctrines généralement adoptées*. Il porte, ce faisant, un coup mortel à la *Nosographie* de Pinel, déjà vieillissante, en rejetant d'un bloc l'essentialité des fièvres et des maladies générales, les diathèses, les virus, la doctrine des crises, des jours critiques, des constitutions médicales, des tempéraments et de l'hérédité. Il fait table rase de tout ce qui était admis jusqu'alors et tire l'épée contre « ces vains fantômes de l'antique nuit » : les entités pathologiques. Un seul mot lui sert à confondre dans le même mépris ces doctrines et leurs tenants : *ontologie*. On a créé, dit-il, des entités morbides, imaginaires et on a méconnu la cause réelle de la pyrexie : l'inflammation du tube digestif, car tout relève de l'inflammation, y compris la tuberculose et le cancer. Le phénomène qui domine et entretient la vie est *l'irritation*, déclare-t-il; si elle reste dans un juste milieu, elle engendre l'état de santé; si elle est insuffisante (ab-irritation), elle entraîne de la faiblesse; si elle est trop forte (sur-irritation) elle détermine l'inflammation, ce qui est le cas le plus fréquent de beaucoup. Considérer l'inflammation comme une entité, c'est faire de l'ontologie. Toute la pathologie se réduit donc à un degré d'irritation, surtout étant donné qu'il existe un système reliant les différents organes de l'économie entre eux; or, l'appareil organique, primitivement lésé dans l'immense majorité des cas, est la muqueuse gastrique et intestinale. Les gastrites et les gastro-entérites joueront donc un rôle déterminant dans la pathologie.

Il était évidemment assez difficile à Broussais de prouver par des faits expérimentaux un tel système. Mais cela ne l'embarassait guère et il se construisait une physiologie personnelle tout à fait vague, basée sur la rapidité plus ou moins grande des mouvements moléculaires, la condensation ou le relâchement des fibres, les phénomènes hypothétiques de la chimie vivante...

Il va sans dire qu'à peine lancée la nouvelle doctrine commença à faire couler de l'encre, bien qu'elle fût encore presque aussi imprécise dans l'esprit de ses premiers adeptes que dans celui des profanes qui venaient de lire le premier *Examen*. Cette première édition, publiée un peu comme un manifeste de combat, se ressentait de la fougue impatiente de son auteur. Elle était beaucoup plus destructive que constructive, et seules quelques idées essentielles, éparses dans l'ensemble de l'ouvrage, permettaient de soupçonner l'esprit de la nouvelle doctrine.

Cependant, les milieux médicaux commencèrent à manifester leur sympathie ou leur antipathie. Quelques thèses furent soutenues sans grand éclat, pour ou contre la nouvelle doctrine. En juillet 1817, le *Journal universel* publia un article de Boisseau plutôt hésitant.

Au début de 1818, un combat d'avant-garde s'engagea. Parmi les rédacteurs du *Dictionnaire des sciences médicales*, les opinions étaient partagées. Les idées de Broussais commençaient à y faire des adeptes, ce qui provoqua des représentations d'un certain nombre de médecins à l'éditeur Panckoucke. Ces protestations demeurant sans effet, un certain nombre de rédacteurs, parmi lesquels Laënnec, Cayol, Kergaradec, Landré-Beauvais, se retirèrent de la collaboration quelques jours avant la parution du tome 24, où devaient être commentés les mots : *Inflammation* et *Irritabilité*. A peu près vers la même époque Laënnec eut l'occasion, en consultation, de redresser une erreur de diagnostic de Broussais, petit incident, mais incident qui devait avoir une certaine répercussion dans le débat qui allait s'ouvrir.

Le premier indice de la passion croissante autour des nouvelles théories de Broussais me paraît être un curieux article publié en juillet 1818 dans le *Journal de médecine* par Dardonville et intitulé : « Réflexions pratiques sur les dangers des systèmes en médecine. » Il commence par un procès des médecins systématiques, puis relate l'observation d'une femme atteinte de « fièvre nerveuse », qui, après avoir vu plusieurs médecins, fait appeler Broussais. Celui-ci porte un diagnostic d'inflammation chronique de l'estomac et met la malade à la diète. Résultat : exaspération des signes. Broussais ordonne des sangsues; l'état de la malade devient alarmant. M. Dardonville mandé reconnaît un état purement nerveux et l'attribue à la diète absolue. Broussais s'étonne de cette opinion, mais, après bien des débats, consent à alimenter un peu la malade, non sans prescrire toutefois un lavement destiné à combattre l'effet irritant des aliments. Les aliments produisent un mieux, compromis par le lavement; ce n'est pourtant pas l'avis de Broussais, qui rend les aliments responsables de l'effet nocif. Il fait poser des sangsues, qui aggravent l'état nerveux.

Sur consultation, M. Dubois « pense que la plus grande maladie est la faim ». Broussais ne souffle mot, mais, le soir, dit en particulier à la malade : « Je suis toujours du même avis. La diète seule peut vous guérir. Ces Messieurs n'ont pas comme moi approfondi les phlegmasies de l'estomac; depuis dix ans, je les démontre à une jeunesse nombreuse. » La malade se laisse influencer et se soumet de nouveau aux prescriptions de Broussais, d'où nouvelle aggravation.

En fin de compte, la malade se décide à s'alimenter de son propre chef et s'en trouve bien. Mais l'approche des règles lui occasionne quelques malaises. Broussais jette l'alarme. Epouvantée, la malade se met encore à l'eau, ce qui provoque un retour aggravé des accidents que la diète avait toujours produits.

Nouvelle consultation avec Landré-Beauvais, Jadelot, Husson. Tous se prononcent pour le régime nutritif, sauf Brous-

sais, qui obtient encore le maintien de la diète pendant deux jours. Nouvelle et sérieuse aggravation. Broussais s'en va et ne revient plus. Une bonne alimentation guérit enfin la malade.

Cette surprenante observation anecdotique montre l'entêtement de Broussais et son refus de plier devant les faits qui vont à l'encontre de ses opinions, précieuse indication sur son caractère.

Un autre article de Caffin dans le *Journal de médecine* de mars 1819, article de peu d'importance, et voici août 1819, l'époque de parution du *Traité d'auscultation*. On ne peut pas dire que la lutte soit encore franchement ouverte; on connaît cependant désormais, sans aucune équivoque, l'attitude de Laënnec à l'égard de Broussais. C'est ainsi que Laënnec rappelle à son adversaire l'erreur de diagnostic à laquelle j'ai fait allusion un peu plus haut. Quelques pages plus loin, il caractérise ainsi, et non sans vraisemblance, et sans mesure, la personnalité de Broussais : « Un médecin dont les opinions ne paraissent d'ailleurs mal fondées qu'en ce qu'elles ont en général de trop exclusif. » Toutefois, à l'occasion de certains points doctrinaux, il ne manque pas de rendre hommage au talent de son antagoniste. A un seul passage, le ton de Laënnec s'élève, et c'est pour défendre le nom et l'œuvre de Bayle inconsidérément attaqués par Broussais dans un écrit intitulé : *M. Bayle n'a pas tout vu*. Laënnec en profite pour faire ce magnifique éloge de son ami disparu : « Non sans doute il n'a pas tout vu, cela n'est donné à personne, mais il a très bien vu ce qu'il a vu et il est bien peu de livres où il y a moins à effacer que dans le sien. Un jour... ce médecin (Broussais), en relisant de sang-froid ce qu'il a écrit sous l'influence de contradictions nécessaires, reconnaîtra sans doute qu'il n'a pas toujours gardé la mesure convenable en parlant de ses anciens maîtres, de ses confrères et particulièrement de l'exact et laborieux observateur dont nous venons aussi de relever quelques omissions, et, comme nous, il reconnaîtra en lui un homme dont la supériorité mo-

deste s'ignorait elle-même et ne se fit jamais sentir à personne, qui abrégea sa vie par des travaux excessifs, sans avoir eu ni l'ambition de la fortune, ni celle de la réputation, laissa de longs regrets à tous ceux qui purent le bien connaître et mourut peut-être sans avoir inspiré à qui que ce soit un sentiment de haine et d'aversion. »

Le mois suivant, septembre 1819, dans *Le Nouveau Journal de médecine*, Chomel se rangea hardiment du côté de Laënnec, à l'occasion de l'analyse d'un ouvrage intitulé : *Leçons du Dr Broussais*, par deux disciples de celui-ci. Chomel, examinant d'abord les idées de Broussais sur les phlegmasies gastriques et les phlegmasies cutanées aiguës, en tire certains aperçus de la *Doctrine physiologique* : « Les lésions pathologiques des divers tissus, résume-t-il, sont caractérisées par la diminution ou l'augmentation dans leurs phénomènes vitaux » correspondant à une ab-irritation ou à une sur-irritation. L'irritation d'un organe quelconque produit une irritation de l'estomac, lequel réagit sur toute l'économie. « Toutes les maladies se réduisent à trois ou quatre données, à trois ou quatre symptômes, qui se diversifient ensuite. » Puis Chomel analyse les méthodes de traitement de Broussais, qui se réduisent à deux principes : affaiblir ou fortifier, mais le plus souvent affaiblir.

Passant à la critique, Chomel semble préfigurer la voix de Laënnec lorsqu'il écrit : « En remplaçant les choses sensibles par des abstractions, les conséquences rigoureuses par des conjectures ou des inductions, on est inévitablement conduit aux erreurs les plus graves. » En fait de physiologie, explique Chomel, je ne reconnais que celle qui a « pour seules bases l'expérience et l'observation ». Puis il entre plus avant dans l'examen des idées broussaisistes en pathologie; Broussais, déclare-t-il, localise toutes les maladies en les rattachant à un organe ou à un groupe d'organes (les fièvres étant par exemple des maladies de l'estomac ou de l'intestin) et il conditionne ces maladies par une sur-irritation ou une ab-irritation des organes correspondants; Chomel en profite pour

confronter Broussais et Brown: les maladies que Brown appelle sthéniques, Broussais les nomme maladies par sur-irritation; celles que Brown définit comme des maladies asthéniques ne sont pas autre chose que les maladies par ab-irritation de Broussais. Mais Brown considère les maladies asthéniques comme les plus fréquentes de beaucoup, tandis que Broussais reconnaît ce même caractère aux maladies par sur-irritation. En passant, Chomel prouve à Broussais qu'il est impossible de classer, dans une de ces deux catégories, les maladies telles que le rétrécissement douloureux de certains organes, les hydatides, les calculs... Ce cadre rigide, affirme Chomel, a entraîné Broussais de conjecture en conjecture et en particulier à cette erreur capitale : faire de l'estomac le centre de la pathologie. Chomel lui fait remarquer :

1° Que tout mouvement fébrile ne s'accompagne pas forcément de réaction gastrique;

2° Que les troubles gastriques ne précèdent pas toujours les douleurs des membres.

Quant à la classification selon Broussais des dégénérescences, Chomel la compare à un chaos.

Critiquant la thérapeutique de Broussais : « L'application des sangsues sur le ventre, remarque Chomel, dans les prétendues gastrites et entérites chroniques, ne produit pas toujours le soulagement qu'elle devrait procurer d'après les raisonnements de l'auteur. Cette malicieuse opiniâtreté de la maladie en embarrasserait peut-être un autre, M. Broussais y trouve presque un nouvel appui à sa doctrine » et déclare : « Le malaise qui a lieu après la première application des sangsues provient de ce que les viscères, qui souffrent de la soustraction subite des matériaux qu'ils étaient accoutumés à recevoir, en attire d'autres, ce qui augmente momentanément la congestion et la douleur. »

Et Chomel de conclure : « La théorie de M. Broussais repose sur un certain nombre d'hypothèses premières, espèce de source intarissable d'où découlent, à sa volonté, des mil-

liers d'assertions hasardées et d'explications laborieuses... On voit en dernier résultat que toutes les maladies, ou presque toutes, sont des inflammations; que les émissions de sang et les boissons aqueuses conviennent dans le traitement de toutes les maladies; que l'estomac est le siège primitif ou secondaire de toutes les affections aiguës, en sorte qu'après avoir accumulé, exagéré même, tous les inconvénients de la médecine systématique, il est conduit à un résultat que désavouerait l'empirisme le plus aveugle. »

Si j'ai, à dessein, insisté sur ce remarquable article, c'est qu'il est le premier à avoir donné, à ma connaissance, une vue d'ensemble homogène de la doctrine physiologique et qu'il rejoint par avance les principales opinions qu'exprimera Laënnec quelques années plus tard, au plus fort de son conflit avec Broussais. On ne peut qu'admirer la lucidité, le courage et la vigueur d'argumentation de Chomel, jetant le premier cri d'alarme à la foule hésitante des médecins de son époque.

Mais Broussais préparait activement la deuxième édition de son *Examen*, et il jetait sur le papier une fougueuse plaidoirie, destinée, dans son esprit, à renverser une fois pour toutes le vétuste édifice de la « Médecine ontologique ». Cette deuxième édition parut dans le courant de l'été 1821; elle s'était enrichie d'apports considérables et elle avait subi de très importants remaniements par rapport à la première édition. La *Médecine physiologique* jetait enfin son masque, sa doctrine prenait corps, et Broussais présentait à l'étude de ses contemporains un système qu'il n'était pas loin de croire parfait et définitif. Pour toutes ces raisons, et aussi à cause du développement soudain que va prendre la lutte Laënnec-Broussais après ces pages bouillonnantes, je crois nécessaire de m'appesantir sur cette deuxième édition plus longuement que sur la première.

La préface est un chant triomphal plein de forfanterie. La première édition, affirme Broussais, souleva diverses passions, mais « les médecins véritablement instruits... ne pu-

blièrent rien contre moi..., de sorte qu'il est vrai de dire que l'*Examen* est resté jusqu'ici sans réplique ». Le premier *Examen* n'a fait qu'effleurer la véritable *Doctrine physiologique*, dont seuls de pâles reflets étaient apparus dans quelques traités ou quelques thèses « d'une manière partielle et souvent inexacte ».

Le trait qui l'inspira à l'origine, dit-il, fut l'opinion exprimée par Brown que « la vie ne s'entretient que par l'excitation », mais Brown s'est ensuite égaré dans les ténèbres de l'ontologie. Bichat ensuite lui permit de « rattacher les phénomènes de la vitalité aux différents systèmes organiques » décrits par le père de l'anatomie pathologique. « Il s'agissait donc, dit Broussais, d'étudier l'excitation dans les différents organes », et il compare Bichat et Chaussier à de riches propriétaires qui lui ont fourni le terrain où il a construit l'édifice qui va paraître.

Puis il examine ce qui lui appartient en propre : « J'ai fait connaître, s'écrie-t-il, les inflammations du canal digestif dont l'ignorance jetait un voile impénétrable sur toute la pathologie... J'ai eu le bonheur de me faire une idée juste des sympathies... Sans ces notions, la pathologie n'est qu'un chaos, un amas informe de vérités et d'erreurs. » Et, plus loin, cette doctrine, poursuit-il avec aplomb, « me paraît devoir triompher par sa propre excellence...; parmi les jeunes gens à qui je l'ai développée, ceux qui sont remarquables par la rectitude de leur jugement l'ont saisie avec avidité et en ont fait dès lors leur unique moyen d'instruction et la règle de leur conduite en médecine ». L'orgueil de Broussais est à son comble et l'on ne s'étonne presque plus de lui entendre dire : « Si les médecins vivants ont jusqu'ici pris tant de soin de se ménager réciproquement, c'est que chacun sentait le peu d'avantage qu'il avait sur ses confrères. Il n'en est pas ainsi des médecins vraiment physiologiques... Il me semble que la doctrine physiologique... repose sur des bases inébranlables... Déjà les tables de la mortalité ont formellement déposé en sa faveur... La *Doctrine physiologique* doit

avoir prochainement sur la population une influence plus marquée que la découverte de la vaccine. »

Après cette pantalonnade, Broussais groupe, sous forme de quelque quatre ou cinq cents aphorismes, des « *propositions de médecine* », sortes de théorèmes qui se rapprochent des démonstrations de *L'Ethique* de Spinoza.

1° *Physiologie*. La vie, dit Broussais, s'entretient par les *stimulants extérieurs* qui agissent sur la *sensibilité* et sur la *contractilité*, témoignages de l'état de vie. La solidarité des divers points de l'organisme par rapport à la contractilité et la sensibilité est la *sympathie*. Toute stimulation est réfléchie par les membranes muqueuses qui la renvoient au cerveau, lequel agit en conséquence.

L'assimilation est un phénomène de premier ordre, « on ne peut l'attribuer qu'à la puissance créatrice ».

L'absorption dépend de la contractilité et de la sensibilité.

La circulation en dépend aussi, jusqu'à un certain point, difficile à déterminer, où elle relève aussi en partie des « affinités de la chimie vivante que dirige constamment la puissance créatrice » (*sic*).

Les nerfs ganglionnaires seraient une sorte de centre de distribution automatique des stimulations de l'organisme.

Les foyers de phlegmasies deviennent comme « des sens accidentels » par irritation des extrémités nerveuses de relation, qui deviennent semblables aux extrémités nerveuses des surfaces sensitives.

2° *Pathologie*. Elle est conditionnée par l'augmentation ou la diminution de la vitalité des organes. L'augmentation de la vitalité d'un organe produit toujours la diminution de la vitalité d'un ou de plusieurs autres. Elle correspond à une « surirritation », à une « superstimulation », qui provoque toujours une congestion morbide.

Irritation signifie toujours à la fois surexcitation et congestion morbide. Ce sont les nerfs qui la transmettent par suite de l'existence de sympathies variables en intensité suivant la sensibilité de chaque organe.

Il y a aggravation d'une maladie lorsque l'irritation avance de l'extérieur vers l'intérieur ou d'un organe vers un autre plus important; dans le cas contraire, il y a amélioration.

« Les irritations intenses de tous les organes sont constamment transmises à l'estomac au moment de leur début. » De même, il y a toujours transmission au cœur des irritations intenses, ce qui produit la fièvre. De même encore le cerveau est toujours irrité sympathiquement, ce qui amène une encéphalite, mais l'influence de l'encéphale est plus souvent l'effet que la cause d'une irritation de l'estomac.

« Les tubercules, les cancers du cerveau..., sont produits par l'inflammation de ces viscères. »

« Toutes les fièvres essentielles des auteurs se rapportent à la gastro-entérite, simple ou compliquée », et Broussais passe en revue une quantité de maladies auxquelles il donne pour cause l'irritation et l'inflammation.

Les maladies subaiguës proviennent d'une « sub-inflammation », de même que la syphilis, certaines maladies de peau, des ganglions lymphatiques, les tubercules, certains œdèmes et certains cancers.

Les progrès du cancer sont toujours en raison de l'inflammation qui s'y trouve.

« Les fièvres intermittentes et rémittentes sont des gastro-entérites périodiques. »

« Le foie n'est affecté dans la goutte que consécutivement à une gastro-entérite chronique. »

3° *Pharmacodynamie*. Broussais affirme que tous les médicaments ou presque provoquent, à petite ou forte dose, une gastro-entérite, au même titre que les champignons vénéneux et les poisons.

4° *Thérapeutique*. Quatre moyens thérapeutiques sont à notre disposition :

— les débilitants;
— les toniques;
— les révulsifs;
— les stimulants.

La saignée est le plus efficace des débilitants et « il n'y a aucun inconvénient à pousser la saignée jusqu'à la syncope dans les inflammations récentes des sujets qui étaient sains avant la maladie... On peut en dire autant de l'abstinence complète des aliments et de sa prolongation ».

« Celui qui ne sait pas diriger l'irritabilité de l'estomac ne saura jamais traiter aucune maladie. La connaissance de la gastrite et de la gastro-entérite est donc la clef de la pathologie. »

« On prévient la phtisie pulmonaire en détruisant de bonne heure, par les antiphlogistiques et par la révulsion, les irritations de l'appareil respiratoire. »

Broussais assigne à la syphilis et aux scrofules une diathèse commune; il préconise les antiphlogistiques « tant à l'extérieur qu'à l'intérieur » chez les gastriques syphilitiques.

Les médicaments irritants, dit-il, provoquent assez souvent des cancers.

5° *Corollaires*. « La médecine empirique, qui consiste à garder la mémoire des symptômes que l'on a observés et des remèdes qui ont été utiles ou nuisibles, est impraticable. »

Quand on se trompe sur les rapports des maladies avec les organes et sur la nature des lésions organiques, on dresse des groupes de symptômes qui sont des abstractions métaphysiques, des entités. On fait de l'ontologie.

Je cite pour finir cet aphorisme qui permet de mesurer le précipice ouvert entre Laënnec et Broussais : « Considérer les entités morbides comme des puissances malfaisantes qui agissent sur les organes et les modifient en y produisant tel ou tel désordre, c'est prendre les effets pour des causes. » Ceci est, en effet, un centre du débat.

Après ce long préambule, Broussais développe son *Examen* proprement dit. Une courte introduction lui permet d'affirmer qu'ayant fait table rase des connaissances acquises, il a édifié de toutes pièces une doctrine d'après laquelle il se fait fort de démontrer la fausseté de la plupart des faits éta-

blis par les auteurs et par laquelle il compte sonner le ralliement des médecins dignes de ce nom. Puis il examine successivement les diverses doctrines médicales.

La doctrine d'Hippocrate est, dit-il, confuse, inefficace et par trop tyrannique. Celle de Gallien, il l'expédie en quelques lignes. Il note l'influence d'Hippocrate sur la médecine de la Renaissance, malgré les découvertes importantes d'alors (la circulation, l'irritabilité et la sensibilité, les découvertes de la chimie, etc.).

Il résume les théories du *vitalisme* de Stahl (un principe vital commandant d'autres principes secondaires), père de l'*animisme* et des idées de van Helmont, d'Hoffmann, de Cullen et de Brown. Il en vient ensuite à Sauvages, qui enseigna une sorte de *mécano-vitalisme* et publia une nosologie pleine d'erreurs et de quelques lambeaux de vérité. Tous ces théoriciens, dit-il, sont des ontologistes.

Broussais examine alors d'un peu plus près le *brownisme*, dont l'influence se faisait encore ressentir au XIXe siècle. Brown croit, dit-il, que la vie s'entretient par des stimulants et, suivant l'intensité de ces stimulants, reconnaît des maladies sthéniques et asthéniques, les dernières étant la grande majorité. Suit une critique détaillée des diverses opinions de Brown sur les maladies. Ontologie, répète Broussais.

Ontologistes encore, les Italiens, les Allemands, les Anglais, les Espagnols, tous obnubilés par le brownisme. « Il n'y avait, dit Broussais en parlant d'Hunter, pour se tirer d'un pareil labyrinthe, d'autre moyen que de concevoir le phénomène de l'irritation, comme le lieu commun ou le moyen d'enchaînement de toutes ces formes de souffrances et de dégénération. »

Partout Broussais fait de sa doctrine un *nec plus ultra* seul capable de sortir la médecine des marécages où elle patauge depuis des siècles.

Enfin, Broussais examine la médecine française. Il passe sur l'humorisme, « cette médecine immonde qui transformait le corps humain en un cloaque hideux », et il s'arrête à Bor-

deu. Bordeu, fils spirituel de van Helmont, entrevit le système des sympathies et établit un trépied de la vie constitué par le cœur, le ventricule (l'estomac) et le cerveau. « Grande vérité, s'écrie Broussais... Qui ne croirait que Bordeu tient le fil de la médecine physiologique ? », mais non, il passe à côté par excès de confusion et il conseille, ô hérésie, afin de « hâter le moment de la crise » libératrice, d'ajouter à l'irritation et de transformer les maladies chroniques en maladies aiguës par le moyen des eaux minérales de son pays (Barèges, Eaux-Bonnes, Bagnères...). Broussais conjure les médecins de s'en tenir au contraire à la médecine sédative. En fin de compte, il accorde à Bordeu une mention honorable pour avoir eu le premier une idée nette des rapports qui existent entre les organes, particulièrement ceux de la digestion, et les maladies.

Aux dires de Broussais, la doctrine de Barthez, de Montpellier, fit rétrograder la médecine. Barthez est un ontologiste-vitaliste, un mauvais philosophe de la médecine.

Cabanis, quoique vague et confus, a lancé un trait de lumière en affirmant que les idées sont déterminées par des phénomènes organiques. Il a préparé les voies à la *Médecine physiologique*.

Et Broussais aborde l'époque où il vit en un exposé long et touffu; il attaque à fond la *Nosographie philosophique* de son ancien maître Pinel. « Son ontologie, tranche-t-il, a fait rétrograder la science », sa classification des maladies est arbitraire, il a méconnu l'influence primordiale du système digestif, ses fièvres n'ont aucune existence réelle en elles-mêmes, sa thérapeutique est archifausse, le plan de son ouvrage est vicieux.

On voit que, jusque-là, Broussais, examinant d'une façon d'ailleurs inégale et fort incomplète les diverses doctrines médicales depuis Hippocrate jusqu'à Pinel, les couvre toutes de son mépris. A tous les chefs d'écoles, sauf peut-être à Bordeu et à Cabanis, il assène le même argument définitif : c'est un ontologiste, et il tente de faire entrevoir, au bout

du tunnel obscur de cette ontologie, l'éclatante lumière de la *Doctrine physiologique*.

Cependant, pour que son triomphe soit complet, Broussais veut porter un coup définitif à une science nouvelle dont le brusque développement le gêne dans son ambition de contrôle universel sur la médecine. Et il se met à attaquer l'anatomie pathologique.

Il procède d'abord par de tranchantes affirmations : « L'anatomie pathologique a peu avancé la médecine », dit-il, parce qu'elle a méconnu l'importance des inflammations du système digestif. Mais, il va plus loin encore dans l'outrance et, ayant donné par acquit de conscience une légère mention aux Bonnet, Morgagni, Baglivi, Stoll, Pujol..., il s'écrie emphatiquement : « On pouvait entrevoir le moment où tous les hommes qui professent l'art de guérir se rallieraient à la médecine physiologique, lorsque la création d'une prétendue science, appelée anatomie pathologique, vint imprimer à la science une marche rétrograde. »

Avec un tel parti pris, on devine que l'examen de la *Doctrine anatomo-pathologique* ne peut que tourner au réquisitoire. Tout de suite, Broussais examine les idées de Laënnec, et d'abord sa classification des altérations organiques, celle précisément qui avait été l'objet de la controverse que l'on sait entre Laënnec et Dupuytren.

Laënnec avait divisé les altérations organiques en :

1° altérations de nutrition : atrophie ou hypertrophie;
2° altérations de forme et de position : luxations, hernies, etc.;
3° altérations de texture;
4° altérations par corps étrangers animés (vers, insectes, etc.).

Ce sont, tranche Broussais, « des faits de pure curiosité et qui ne sont d'aucune utilité pour celui qui les étudie ». Presque partout, c'est l'irritation qui est la cause première. « Les tubercules, disait Laënnec, se forment sans cause apprécia-

ble. » Fatalisme ! s'écrie Broussais, « Les tubercules sont le résultat d'une irritation organique ».

Le cancer, les mélanoses (qui ne sont, dit Broussais, que des tubercules d'hommes âgés), les kystes, les fongus, leur étiologie est limpide : l'irritation, toujours l'irritation.

Mais sa critique se fait encore plus intolérante lorsqu'il examine l'utilité de l'anatomie pathologique en médecine. J'ai tenté de lire, dit-il, l'article : « Anatomie pathologique », rédigé par Laënnec dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. J'ai renoncé à en donner un extrait et une réfutation, de peur d'être plus ennuyeux que l'auteur lui-même. »

Cette remarque passe les limites d'une critique saine et vraiment scientifique, mais Broussais n'en a cure. Laënnec est dans l'erreur, avance-t-il, mais il a cela de commun « avec tous ceux qui ne sont pas dans les principes de la *Médecine physiologique...;* l'ontologie l'a égaré » en lui laissant faire de la tuberculose, de l'emphysème, de la gangrène des poumons, des entités qui ne sont, en réalité, que le résultat d'une même cause : l'irritation.

Au passage Broussais adresse cependant des éloges à Laënnec pour le stéthoscope dont il s'est servi, dit-il, avec avantage. Puis il repart de plus belle. Parlant des descriptions du *Traité d'auscultation :* quel excès d'importance dans ses descriptions nécropsiques, s'écrie-t-il, quelle méconnaissance de la gastro-entérite ! « Je ne parlerai pas de son traitement; dès qu'il n'est point celui de l'inflammation, il est vicieux. »

Puis l'attaque se fait plus vive. Broussais a été blessé du jugement porté par Laënnec sur son caractère (« un médecin dont les opinions... ») « Il ne m'a jamais cité que pour me blâmer, dit-il... Il a profité de mes observations sans me nommer. Cette méthode est usée, et je crois... pouvoir la qualifier de mauvaise foi littéraire. » Il s'offusque du dédain qu'il croit avoir senti percer dans les écrits de Laënnec. « Moi, écrit-il, je suis loin de dédaigner M. Laënnec. En conséquence, je vais l'attaquer très sérieusement dans l'intérêt de la science et de l'humanité. »

Les paroles de Broussais se font alors presque injurieuses. Il va même jusqu'à insinuer cette chose monstrueuse en parlant des conséquences de la méthode de Laënnec : « Le médecin laissera donc marcher les péripneumonies pour s'exercer par un grand nombre d'autopsies à les distinguer. » Laënnec, dit-il, s'exprime comme s'il voyait les phénomènes internes dont il parle; « tout cela fait assez voir qu'il est impossible de fonder les caractères des maladies sur les diverses formes des altérations cadavériques »; on fait vraiment aujourd'hui un singulier « abus... de l'anatomie pathologique ».

Ici se termine l'examen des idées de Laënnec. Broussais prend encore comme boucs émissaires Rostan et Pujol, qui ne sont que de vulgaires ontologistes ignorants de l'irritation, et il discourt en conclusion sur la certitude en médecine. La certitude offerte par la méthode physiologique est supérieure, affirme-t-il, à celle qu'apporte la méthode hippocratique. A l'appui de ses dires, il cite l'observation d'un Marseillais, qui, s'étant confié successivement à toute une série de médecins plus ontologistes les uns que les autres, finit par se trouver dans un état désespéré et porte un amer jugement sur la médecine.

La conclusion est une citation de Cabanis, qui, d'un ton prophétique, annonce que tout va se clarifier et s'ordonner dans la médecine. Broussais entend bien que cette prédiction ne peut s'appliquer qu'à la *Doctrine physiologique*.

Œuvre polémique par excellence, tel se présente cet ouvrage qui avait la prétention d'asseoir la médecine physiologique sur l'Olympe de la médecine. Broussais a jeté son gant à l'Univers et il attend fièrement, enfermé dans sa forteresse physiologique, des assauts qu'il méprise à l'avance.

Le procès était en effet ouvert d'une manière retentissante et spectaculaire. Il fallait que les médecins se prononcent et se rallient à un parti ou à l'autre, dans le camp de la médecine physiologique ou dans celui de la médecine hippocratique, puisque tel était le nom que lui avait donné Broussais.

C'est à Kerlouarnec que Laënnec prit connaissance du deuxième *Examen*. Il s'étonna, puis s'émut et décida bientôt, malgré son état de santé, de préparer une réponse aux attaques de Broussais. « Quoique écrire me fatigue et m'agite, j'ai souri comme un chasseur qui voit venir à lui le lièvre », écrit-il à son oncle Guillaume, en octobre 1821. Celui-ci opine avec enthousiasme et, dans une de ses dernières lettres à son neveu, il prophétise : « Peu à peu, le château de cartes de ce charlatan ne peut manquer de s'écrouler ».

A la fin de 1821, la réponse était prête et Laënnec comptait la faire paraître dans le premier numéro de 1822 de la *Bibliothèque médicale*. Mais, lorsqu'il rentra à Paris, Chomel, Dupau, Bousquet, Miquel, de Lens, Kergaradec..., avaient déjà pris l'offensive contre la nouvelle hérésie, et ils l'avaient prise avec énergie et compétence, de sorte que Laënnec jugea inutile d'y ajouter sa voix, du moins dans un écrit polémique, genre qu'il n'affectionnait guère.

Il se contenta donc de prêcher d'exemple et de parole. Le 2 décembre 1822, il prit possession de sa chaire de professeur au *Collège de France* et il en profita pour prononcer un magnifique discours doctrinal, où il établissait fermement et éloquemment sa position en face de Broussais. Trois méthodes, dit-il, existent pour étudier la médecine : celle des empiriques, celle des étiologistes et celle des observateurs. A l'origine l'*empirisme*, dont les recherches se font au hasard, domina. Malgré son insuffisance, il fit pourtant un certain nombre de découvertes précieuses. L'*étiologisme*, lui, tente d'inventer des systèmes, il fait sans cesse œuvre d'imagination. C'est la méthode des esprits impatients. Hippocrate le condamnait déjà à son époque. Ses sectateurs n'ont pas changé depuis Démocrite jusqu'à Broussais; ils distinguent toujours deux principes opposés, qu'ils se nomment le chaud et le froid, le sec et l'humide, l'hypersthénie et l'asthénie, le stimulus et le contra-stimulus, le strictum et le laxum, enfin l'irritation et l'ab-irritation. Un premier caractère commun à ces hérésiarques de la médecine est un goût pour la

simplification, la facilité. Ils en ont un second, c'est le mépris de l'observation, et un troisième qui est une excessive bonne opinion d'eux-mêmes. « Un ton de fougue et d'enthousiasme, propre à séduire le vulgaire. » Laënnec appuie son affirmation sur la peinture des errements de quelques-uns de ces étiologistes : Paracelse, l'incohérent, le dévergondé, qui rejetait la suture de la chirurgie et la contention des fractures; Van Helmont, l'inspiré, ennemi de la saignée et des évacuants; Brown, qui ne veut connaître que les toniques et les excitants; Broussais, enfin, qui rejette tout, hors la saignée, la diète et l'eau.

Mais, entre l'empirisme et l'étiologisme, voici la *méthode d'observation*. Hippocrate la créa. Galien, Sydenham, Boerhave, la transmirent. Laënnec s'y est engagé après Corvisart et Hallé. Elle permet de lier entre eux les faits sans faire des suppositions, des négations ou des interprétations purement imaginaires. Laënnec annonce, en terminant, que son enseignement sera imprégné de cet esprit et qu'il ne présentera jamais comme un dogme son opinion personnelle sur des choses qui ne sont pas parfaitement démontrées.

Les médecins physiologistes, Broussais en tête, se sentirent piqués au vif. Les *Archives générales*, qui avaient succédé au *Nouveau journal*, annoncèrent bien la parution d'un résumé de la leçon du *Collège de France*, mais elles n'osèrent tenir leur promesse et publièrent même à la place un *Examen de la nouvelle doctrine*, où l'auteur reprenait tous les arguments de Broussais et annonçait le triomphe de sa doctrine et la ruine du vieil édifice hippocratique. Broussais répondit aussi en personne dans les *Annales de la médecine physiologique*, avec une mauvaise humeur manifeste : « M. Laënnec, dit-il, ce grand explicateur, malgré sa sagacité à observer avec le stéthoscope, est le moins propre des hommes à suivre un raisonnement sévère pour arriver à des conclusions rigoureuses; son style est généralement lourd, embarrassé, souvent grossier » (*sic*), et, furieux que Laënnec l'ait comparé à Paracelse et à Brown, il le taxe de parti pris, il en fait un

« furieux, à qui la rage n'a pas permis de soutenir la lecture des ouvrages de ceux qu'il regarde comme ses ennemis », il l'accuse de manœuvrer bassement contre la thérapeutique par la saignée et d'agir lui-même en empoisonneur en employant chaque jour l'émétique « à des doses épouvantables... à des doses plus fortes même que celles dont l'administration place les criminels sous le glaive des lois ».

Plus tard, lorsque Broussais verra Laënnec entrer à la Faculté, entouré de professeurs presque tous hostiles à la *Médecine physiologique*, sa fureur ne connaîtra plus de bornes : « Cette coterie, écrit-il dans les *Annales de la médecine physiologique* en 1824, est chargée de la persécution des élèves. » C'est en « reprenant ce langage obscur et barbare pour lequel ils avaient ouvertement témoigné le mépris le plus profond... que les médecins doivent acheter aujourd'hui les faveurs de la coterie toute-puissante que nous signalons ».

Laënnec laissait couler ces flots d'injures sans protester, mais il ne manquait pas une occasion de faire toucher du doigt à ses collègues et aux étudiants les erreurs, les contradictions, les outrances de la *Doctrine physiologique*. Mais bientôt il fallait rédiger une réponse plus directe, à l'occasion de la deuxième édition du *Traité d'auscultation*.

*
* *

Il est utile, je crois, de faire une légère pause avant de poursuivre le récit de cette controverse, afin de retracer les principaux événements de la vie de Laënnec entre 1823 et 1826. L'affaire de la Faculté, malgré la tolérance et l'esprit de compréhension dont Laënnec avait fait preuve, jointe à la violente campagne menée par Broussais et ses adeptes, ne tarda pas à rendre l'inventeur de l'auscultation impopulaire. Tout en lui fut dès lors sujet à doutes, à sarcasmes, à calomnies : son habillement démodé, ses convictions religieuses, sa santé fragile, sa valeur de praticien, ses fonctions officielles, l'affluence des étrangers dans son service..., que sais-je ?

Mais l'homme qui, à 22 ans, écrivait : « La fortune, la gloire, les succès les plus brillants, j'ai senti bien des fois, que cela ne peut rassasier le cœur de l'homme..: », ne se souciait guère d'être populaire ou non. La voix de sa conscience était la seule à laquelle il attachât une véritable importance. Il continua donc à faire consciencieusement son métier, partagé entre son enseignement à la *Faculté*, au *Collège de France*, à la *Charité*, ses séances à l'*Académie* et sa clientèle. Il ne trouve guère le temps de se détendre; quelques parties de chasse, un bref séjour en Bretagne en 1824, un voyage à Bordeaux la même année, ce fut tout.

En 1825, pour mettre fin à certains ragots calomnieux, il décida d'épouser une sienne cousine, Mme Argou, qui entretenait son ménage à Paris. Le mariage se fit en décembre.

Depuis 1823, la première édition du *Traité d'auscultation* était épuisée. Le besoin se faisait sentir d'une deuxième édition. Laënnec, surchargé de travail, ne put la publier qu'en mai 1826, au moment même où, exténué par la fatigue et par la maladie, il entreprenait son ultime voyage vers Kerlouarnec.

Il n'est pas dans mon intention d'entreprendre l'analyse détaillée d'un livre aussi universellement connu que celui-ci. Je m'en tiendrai à l'examen des pages qui concernent la controverse dont j'ai entrepris l'étude.

Après une dédicace en latin à ses collègues de la Faculté, Laënnec, dans la préface, dit un mot du succès de la première édition, et il avertit le lecteur qu'il suivra cette fois non une méthode analytique, comme dans le premier *Traité*, mais une méthode synthétique. Puis il examine certaines objections d'Andral quant à la valeur respective de la pectoriloquie, de l'égophonie et de la bronchophonie. Un peu vivement peut-être, il reproche à Andral d'avoir voulu vérifier et distinguer ces signes par ses propres moyens sans s'être informé par lui-même des expériences qui se poursuivaient journellement à la *Charité*, où il aurait sans doute dissipé sa perplexité. Cette deuxième édition, dit-il, clarifiera ces points un peu obscurs jusque-là.

Aux objections présentées par des médecins peu exercés à l'auscultation ou prévenus contre elle, Laënnec répond par d'autres témoignages enthousiastes de praticiens et de savants français et étrangers.

Et il en vient aux accusations de Broussais. Il note d'abord avec satisfaction que celui-ci ne conteste pas l'utilité du stéthoscope, puis il résume les attaques de son adversaire en sept points principaux, auxquels il répond sous forme de notes en bas de page.

1° « Les altérations pathologiques considérées en elles-mêmes, dit Broussais, sont des faits de pure curiosité et ne sont d'aucune utilité pour celui qui les étudie... parce que l'inflammation est la cause de ces altérations ou qu'elles ont une autre cause quelconque et qu'on ne doit s'occuper que de pathologie physiologique. »

Réponse : « Je ne puis trouver aucun rapport entre la proposition et ses preuves, lors même qu'elles n'auraient pas besoin elles-mêmes d'être prouvées. »

2° « La manière dont M. Laënnec envisage et décrit les productions accidentelles rentre dans les principes du fatalisme. »

Réponse : « Je pense, il est vrai, qu'il y a beaucoup de maladies que nous ne savons ni prévenir, ni guérir, au moins d'une manière certaine et incontestable. Il ne s'agit pas, ce me semble, de savoir si cela est triste; il s'agit de savoir si cela est vrai. »

3° « M. Laënnec croit que les squirrhes germent spontanément, puisqu'il avoue son ignorance relativement à leurs causes premières. Je les rattache, dit Broussais, à l'irritation et je me fais fort par cette raison de les prévenir. »

Réponse : « Et si M. Broussais était, comme les autres hommes, sujet à l'erreur ?

» On verra, dans la suite de cet ouvrage, des relevés statis-

tiques déjà publiés dans divers journaux de médecine et qui n'ont pas été contredits, au moins d'une manière valable à mon avis. On pourra juger que M. Broussais s'est trompé au moins sous ce rapport. »

4° « M. Laënnec, dit Broussais, tranche du devin. Il affirme avec la plus étonnante intrépidité. Il semble qu'il ait été dans l'intérieur du corps de ses malades, au moment où cette matière (la substance des mélanoses) a paru d'abord sous l'état cru, qu'il l'a vue croître, envahir les tissus. »

Réponse : « M. Broussais croit-il que le naturaliste qui a trouvé sur le même buisson la larve, la nymphe et le papillon dans leurs divers degrés de développement ait besoin, pour décrire les métamorphoses de cet insecte, de s'enfermer dans l'œuf ou dans la chrysalide ? Pense-t-il que Hunter, Meckel, Tillemann et Pander soient rentrés dans le sein de leur mère pour étudier le développement du fœtus ? »

5° « M. Laënnec s'est trompé en isolant l'emphysème du poumon et les mélanoses qu'il est inutile de décrire puisque c'est l'irritation qui les cause; voilà, dit Broussais, ce qu'il importe de savoir et tout ce que M. Laënnec a écrit sur ses cancers noirs est purement imaginaire et se réduit à un sombre roman dont j'ai eu beaucoup de peine à terminer la lecture. »

Réponse : « Je conviendrai volontiers que cela n'est ni long à apprendre, ni difficile à retenir, et que la lecture de mon ouvrage demande plus d'attention et de travail. Je remarquerai seulement que mes « cancers noirs » sont des corps dont les dimensions, la consistance et toutes les qualités physiques peuvent être appréciées par les sens; et que l'irritation de M. Broussais... qu'il définit (*passim*) « exaltation des propriétés vitales », est un pur être de raison, et, pour la plupart des cas où il l'applique, une hypothèse bien peu probable ».

6° « M. Laënnec, dit Broussais, a surtout cherché à grouper les signes des maladies autour des lésions dont ils dépendent, à déterminer sur le vivant ces modes de lésions et à présenter une surabondance de détails anatomiques et séméiotiques fort ennuyeux et propres à décourager le lecteur. »

Réponse : « Je n'ai fait en cela que suivre la marche universellement adoptée depuis Hippocrate jusqu'à nous, pour toutes les lésions organiques, dites chirurgicales, et je ne sais encore quelle limite la distingue des cas semblables qui surviennent dans l'intérieur de nos organes.

» ... Je n'ai pas eu la prétention de faire un livre récréatif et que l'on peut suffisamment connaître en le parcourant avec une attention médiocre; mais j'espère qu'on en pourra tirer quelque fruit en vérifiant les signes auprès du lit des malades et les faits anatomiques sur les cadavres. »

7° « Je suis désespéré, dit Broussais, de la longueur des observations de M. Laënnec, que la mémoire ne peut retenir et qui présentent toujours une combinaison de lésions cadavériques pour un même sujet. De plus, il donne trop d'importance à la description de ces lésions. »

Réponse : « Je n'ai jamais pensé qu'on dut les (observations) apprendre par cœur. »

« Il est vrai qu'en pareil cas (dans la description des lésions cadavériques) je ne sais rien supprimer.

» Je me suis proposé, dit Laënnec, un triple but :

» *a*) distinguer sur le cadavre un cas pathologique, aux caractères physiques que représente l'altération des organes;

» *b*) le reconnaître sur le vivant à des signes certains et autant que possible physiques et indépendants des symptômes, c'est-à-dire du trouble variable des actions vitales qui l'accompagne;

» *c*) combattre la maladie par les moyens que l'expérience a montré être les plus efficaces. »

Broussais s'est plaint d'avoir été pillé par Laënnec. Celui-ci

lui rétorque sur les points précis où ce pillage lui est reproché et déclare qu'il a choisi les meilleures descriptions, ce qui n'est pas la qualité des observations de M. Broussais, dont il connaît « la brièveté et l'inexactitude ». Il se récuse en ce qui concerne l'effet de l'âge sur les mélanoses et renvoie Broussais à un auteur plus ancien : Fourcroy, qui s'est occupé de la question, alors que Broussais « n'était probablement pas encore sur les bancs de l'école, sans compter tous les anatomistes du XVIII[e] siècle qui en ont parlé ». « Je ne fais, assure Laënnec, aucune réclamation d'antériorité en ce qui concerne certaines remarques sur l'hypertrophie congénitale du cœur. J'ai énoncé cette idée parce que j'ai constaté le fait; au surplus, j'aime mieux croire M. Broussais sur parole que lire des ouvrages « dont la nature ne comporte » aucun plan suivi, avec l'attention qu'il faudrait pour y » trouver une remarque aussi simple, et que tous les pra- » ticiens ont sans doute faite comme nous ». Et, attaquant Broussais sur son propre terrain : « N'a-t-il pas déclaré, remarque Laënnec, que personne avant lui n'a combattu la colite par des sangsues placées à l'anus ? Or, il y a sept auteurs qui ont appliqué ce traitement avant lui : Humius, Heumann, Ploucquet, Zimmerman, Pinel, J.-A. Fleury, Poumier. »

Aux conseils de Broussais, Laënnec répond lui aussi par des conseils : « Je ne puis me déterminer, écrit-il, à suivre ses exemples quoiqu'il m'en ait sommé par trois fois. Je ne puis non plus me déterminer à faire quelques sacrifices à l'amour-propre, fussé-je certain par là de devenir, comme il me l'assure, un médecin physiologiste des plus distingués. Il n'en a lui-même que trop fait, à mon avis; l'amour-propre n'est bon à rien qu'à étouffer la vérité et à éterniser les discussions. Je lui conseille plutôt d'abandonner ce ton de supériorité qui sied peu quand on parle à ses pairs, ces expressions figurées ou polémiques peu propres à convaincre des esprits refroidis par la lecture sérieuse des sciences physiques; d'attacher moins d'importance à des mots qui n'ont de

valeur que celle qu'on leur donne par une bonne définition; de chercher un juste milieu entre mes longues descriptions anatomiques et ses courtes observations; de ne pas prendre des objections pour des concessions; de substituer à la dénégation des faits qu'il ne connaît pas le silence ou le simple doute philosophique; de ne rien réclamer sans être bien sûr de sa propriété et de négliger même ce qui ne lui appartient que parce que cela appartient à tout le monde; et alors je crois, comme lui, que nos manières de voir commenceront à se rapprocher. Alors, il nous accordera sans doute cette proposition qui ressort des ouvrages et des exemples de tous les princes de la médecine... : « Ars medica tota in observationibus » et, de notre côté, nous conviendrons volontiers qu'il est dans la nature de l'homme de chercher à lier entre eux les faits dont l'ensemble constitue une science, que l'étude des anciennes théories, les efforts pour en créer de nouvelles, peuvent être loués comme des amusements de l'esprit, *pourvu qu'ils ne servent qu'à rallier les faits et qu'on soit prêt à les abandonner dès qu'un fait leur résiste;* mais nous penserons toujours que, si la propriété des corps et les actions qu'ils exercent les uns sur les autres, objets de la physique et de la chimie, ne peuvent être étudiés sans un même point de vue théorique; que si, dans l'état actuel de la science, on ne peut rallier les faits physiques et chimiques que par groupes et à l'aide de théories diverses, qui n'ont le plus souvent aucun rapport entre elles; à plus forte raison les maladies, modifications dans l'économie animale, qui peuvent être produites par tous les agents physiques et chimiques, et de plus par des aberrations des actions vitales, pour l'étude et l'appréciation desquelles nous n'avons presque aucun moyen, ne peuvent pas être rapportées seulement à deux causes opposées. »

Laënnec s'excuse ensuite à l'avance s'il a méconnu certains écrits qui n'ont pu lui parvenir. En ce qui concerne les publications étrangères, il regrette que l'usage du latin, qui en faciliterait l'exportation, se soit si complètement

perdu. Il a décrit les faits qu'il a vus, ne cherchant des témoignages que pour ceux qu'il n'a point vus; il a cité les auteurs d'observations importantes, de bonnes descriptions, « mais, dit-il, je me suis mis peu en peine de rechercher qui a vu le premier des choses très faciles à voir et qu'il suffit de rencontrer pour les bien connaître ».

Il constate que l'anatomie pathologique cultivée par de nombreux médecins, sans communication importante entre eux depuis 1790, a donné partout les mêmes résultats.

Il termine enfin cette préface par des remerciements à tous ceux qui l'ont aidé à recueillir les matériaux du présent ouvrage.

Dans une introduction, Laënnec trace le plan de son ouvrage : séméiologie des affections pulmonaires, description des affections pulmonaires, séméiologie et description des maladies de cœur.

La séméiologie pulmonaire est restée classique. Suivant sa méthode favorite, Laënnec rattache les signes aux lésions anatomo-pathologiques qu'ils traduisent.

Puis il traite des différentes maladies du poumon. La pneumonie lui fournit une occasion des combattre les idées de Broussais sur l'augmentation de volume du poumon dans cette maladie et de lui faire remarquer, non sans ironie, que, lui qui voit l'inflammation partout, il a méconnu la suppuration pulmonaire. Mais c'est à propos de la phtisie pulmonaire que Laënnec attaque surtout Broussais. Celui-ci faisait des tubercules une production de l'inflammation et en particulier du catarrhe : « Pour prouver que la phtisie pulmonaire soit une suite ou une terminaison du catarrhe, dit Laënnec, il faudrait montrer, le scalpel à la main, toutes les traces du passage de l'une de ces affections en l'autre, et ici le problème paraît non seulement insoluble, mais presque absurde; car le catarrhe pulmonaire est une inflammation de la muqueuse bronchique, les tubercules sont des productions accidentelles, c'est-à-dire de véritables corps étrangers qui se développent dans la substance pulmonaire, et qui peu-

vent se développer dans tous les autres tissus du corps humain; mais rien n'est plus rare que d'en trouver dans l'épaisseur de la muqueuse bronchique, même lorsque le poumon en est le plus complètement farci. » Par une intuition géniale, Laënnec maintient, envers et contre tout, que la tuberculose est une entité pathologique et, raillant encore « l'irritation » de Broussais : « Malgré l'aversion qu'il témoigne, dit-il, contre l'ontologie, il ne s'appuie que sur un être de raison. » Il montre Broussais dominé par sa théorie, obligé d'entasser hypothèse sur hypothèse pour essayer d'harmoniser les faits avec sa doctrine : « L'irritation voyage de la plèvre au poumon..., les tubercules se forment par voie d'irritation, et cela contre toute apparence de vérité, puisque, comme nous l'avons vu, la *cause inconnue* qui les produit ne détermine le plus souvent, dans le point où ils se forment, ni surcroît d'action, ni afflux, ni douleur, et par conséquent rien de ce qui constitue l'irritation envisagée comme phénomène... Pour admettre les raisonnements de M. Broussais, il faut, ainsi que lui, se figurer l'irritation comme un être mystérieux, dont les voies sont inexplicables, et nullement soumises à un ordre constant qui puisse permettre de saisir le rapport de la cause à l'effet. » En ce qui concerne la thérapeutique, c'est encore pis, puisque Broussais applique aux phtisiques le traitement affaiblissant qu'il préconise contre toute inflammation et qu'il se vante d'avoir obtenu par ce moyen de bons résultats. Laënnec mesure le danger d'une telle méthode et fait remarquer à Broussais qu'il n'eût point dû avancer une telle affirmation puisqu'on lui a prouvé, par les registres du Val de Grâce, que, pendant cinq années consécutives, il a constamment perdu plus de malades que tous ses confrères, médecins du même hôpital » et, de même, depuis qu'à Paris l'influence de Broussais a commencé à se faire sentir la mortalité a augmenté.

Voilà le dernier plaidoyer de Laënnec dans cette extraordinaire controverse qui opposa l'un à l'autre pendant près de dix ans le « champion de l'*Hippocratisme* » et le doctrinaire

de la *Théorie physiologique*. Trois mois plus tard, en effet, le 13 août 1826, à l'âge de 45 ans, vaincu par la maladie, ayant achevé sa glorieuse et douloureuse carrière, Laënnec, dans son manoir de Kerlouarnec, rendait son âme à Dieu.

Après tant d'autres, je ne chercherai pas à porter sur cette affaire un jugement d'ensemble. Je l'avoue humblement, je ne réalise pas pour cela toutes les conditions d'impartialité désirables, et ma sympathie me porte trop irrésistiblement vers cet homme, ce grand médecin qui, pour employer une expression moderne, m'est « présent » depuis plusieurs mois à travers ses écrits et ceux de ses contemporains et de ses biographes.

Broussais fut un de ces esprits systématiques et entiers qui menacèrent jadis le développement de la médecine. Son aspect physique, sa fougue, son tempérament de pamphlétaire, lui attirèrent pour quelques années des disciples tout de suite fanatisés. « Ce n'est plus, s'écrie Lecadre,... un simple professeur dictant ses leçons, c'est un maître, c'est un tribun, c'est un dictateur, qui entraîne les volontés, qui commande l'enthousiasme. » Lejumeau de Kergaradec rapporte, dans un article sur Broussais de la biographie bretonne, le fait suivant : « Un étudiant, persuadé, sur la parole du maître, que le virus syphilitique était une chimère, voulut le prouver par une expérience directe et personnelle. En conséquence, il s'inocula au bras le pus d'un bubon recueilli sur la pointe d'une lancette. Un chancre se déclara. Irritation locale, pensa l'expérimentateur, et que des antiphlogistiques employés localement auront bientôt dissipée. Vain espoir ! L'ulcère, de mauvaise nature, prenait de l'accroissement. Alors, le malheureux ne croit plus à une affection locale, mais nous ne pûmes rétablir sa confiance en l'efficacité d'un traitement éprouvé par plusieurs siècles de succès. Sa tête s'égara; il se vit, dans l'avenir, voué à toutes les horreurs d'une syphilis constitutionnelle. Il se donna la mort pour se soustraire au sort que son imagination lui représentait comme inévitable. » On voit à quel point Broussais pouvait avoir le

don de convaincre ses élèves, et il n'en était que plus dangereux.

Cependant, soyons justes, il eut le mérite de briser certains cadres trop étroits ou plutôt certaines attitudes d'esprit trop traditionnelles; en tombant dans un excès, il aida la médecine à s'affranchir quelque peu de l'excès contraire; il empêcha les médecins de son temps de s'endormir dans une sécurité trompeuse. En médecine comme partout, le progrès est aidé par la contradiction et de la discussion jaillit assez souvent la lumière. Broussais fut utile à la manière d'un phare qui signale au navigateur l'écueil sur lequel il est construit et qui s'écroule lorsque le récif lui-même disparaît.

Sa vigueur physique, sa bouillante ardeur, il les transposa dans sa vie de chef d'Ecole. Avec son tempérament de lutteur, il ne pouvait être qu'un polémiste aussi intolérant que fougueux et d'autant plus aveugle qu'il était plus sûr de lui. Ces éléments de son caractère, il ne les montra jamais aussi fortement que dans sa lutte contre Laënnec et contre la méthode qu'il représentait; cela découle de tous les écrits dont j'ai déjà longuement parlé et de tous les écrits qu'il inspira à ses sectateurs.

Peut-on imaginer un contraste plus complet que celui qui existait entre Laënnec et Broussais ? A la constitution athlétique, à la grande taille, au visage majestueux, à l'encolure de taureau de Broussais, Laënnec opposait « un teint blême, une figure chafouine, des yeux encavés, une maigreur invraisemblable, une taille exiguë » (Christophe Laënnec, lettre du 2 avril 1807). Ecoutons Lecadre nous parlant de Laënnec après nous avoir parlé de Broussais : « A une heure arrivait, dans la cour du Collège de France, un cabriolet. En descendait un petit homme bien maigre, affublé d'un large manteau qui recouvrait un vêtement complètement noir, portant encore la culotte courte et la tête surmontée d'un chapeau à larges bords... Il commençait par lire le sujet qu'il devait traiter, mais s'en écartant souvent pour citer des observations, pour raconter avec originalité quelques anecdotes

médicales, pour se livrer à quelques saillies, pour décocher quelques traits à l'endroit de la doctrine physiologique à laquelle il contestait ce titre. Son ton devenait bientôt acéré et ironique, et ses yeux lançaient des éclairs... A la fin de la leçon, on n'applaudissait pas au cours charmant et éminemment instructif auquel on venait d'assister, mais on se promettait bien d'y revenir. » Il convient de remarquer que Lecadre était tout acquis à Broussais.

Ces différences physiques et intellectuelles furent certainement pour beaucoup dans l'influence qu'eut chacun d'eux sur ses contemporains. Broussais fut suivi très vite comme un entraîneur de masses dont on ne discute pas l'évangile. Laënnec eut beaucoup moins de disciples, du moins du point de vue doctrinal, mais son intelligence, sa modération, sa fermeté de caractère, sa conscience professionnelle, lui acquirent quelques amis et quelques élèves de choix, qui lui restèrent inébranlablement fidèles.

Il ne faut pas croire que la mort de Laënnec arrêta la lutte commencée en 1819. Une controverse de cette importance engageait trop l'avenir de la médecine pour qu'on s'en tint au *statu quo* et puis, comme l'a judicieusement remarqué Saintignon, Broussais ne pouvait guère se maintenir que dans et par l'opposition.

La disparition de Laënnec, semble-t-il, ne fit guère de bruit. Les broussaisistes ne cachèrent pas leur joie et se mirent à donner l'assaut de toutes parts à l'œuvre de leur ennemi, désormais muet. Qu'il me suffise de citer l'article écrit, dans le *Journal général* d'octobre 1826, sur la 2e édition du *Traité d'auscultation* par un homme qui, sous une affectation d'impartialité, cachait un caractère fielleux et un parti pris inconcevable : E.-G. de Claubry. Après un mot sur la mort de Laënnec, Claubry annonce que cet événement ne l'empêchera pas de se montrer impartial. On va voir de quelle impartialité il s'agit. Il commence par un bref éloge de l'auscultation, que personne ne contestait plus à cette époque, puis il reproche vivement à Laënnec ses représenta-

tions à Andral. Pour venir dans le service de Laënnec, dit-il, « il aurait fallu avoir bien du temps à perdre », car Laënnec n'arrivait que vers onze heures, et, en outre, « il aurait fallu disputer la place à cette foule de médecins étrangers dont Laënnec, s'abusant sur la position (*sic*), aimait à se voir environné, persuadé qu'il était, qu'il devait faire une Ecole européenne de stéthoscopie ». Mais ceci n'est que peu de chose, ce qui est plus grave, au dire de Claubry, c'est que Laënnec ait osé toucher au Dieu par une « longue et acerbe récrimination sur les critiques de M. Broussais. Si ce dernier avait tort dans le fond, il fallait le prouver sans imiter les torts qu'il avait pu avoir dans la forme... D'ailleurs, poursuit Claubry, à quoi se réduisent les répliques de Laënnec ? à soutenir les principes de la *Doctrine anatomico-pathologique* que ce médecin et Bayle ont fondée en France et qui s'écroule de toutes parts ». L'analyse continue sur ce ton d'outrance et d'infatuation ; Claubry attaque tout dans le livre de Laënnec : doctrine, plan (« ce morcellement continuel de la matière »), pages de controverse, omissions..., que sais-je ? A son avis, le livre d'Andral enterre celui de Laënnec.

Claubry poursuit, et, à propos d'une cure efficace par l'émétique, que Laënnec s'était attribué sur un malade presque mourant, il le taxe de mauvaise foi, pour ne pas dire de mensonge, en affirmant que ce malade était loin de se trouver dans un état grave.

Et voici, pour finir, l'oracle dédaigneux qu'il laisse tomber du haut de son infaillibilité physiologique : « Laënnec, en persistant opiniâtrement dans ses idées, a imprimé à son livre... un caractère incontestable de vétusté. »

Dans les années qui suivirent, on put craindre un moment que Broussais allait faire triompher définitivement sa théorie. L'un après l'autre, les journaux médicaux furent gagnés à la nouvelle doctrine ; Jolly, Raige-Delorme, Regnault, Boisseau, Miquel, Claubry..., font chorus, au point que bientôt il n'est plus possible d'élever la voix en faveur de la personne et des idées de Laënnec. Kergaradec lui-même et Forbes, et

plusieurs autres amis de Laënnec, se croient tenus de tempérer leurs louanges.

Le règne de la *Doctrine physiologique* devenant de plus en plus tyrannique, rien ne fut épargné à la mémoire de Laënnec. Tel attaque son caractère, tel autre sa piété, tel autre sa bonne foi littéraire, d'autres encore son amour-propre, son érudition, et même, ce qui semblait hors de toute atteinte : son intelligence. « Laënnec, écrit Eusèbe de Salle, dans le *Journal universel*, de 1829, avait la patience chinoise et, si sa vie a été courte, son humeur atrabilaire et monomaniaque était capable de creuser en puits artésiens l'idée la plus étroite à laquelle il se fixait. » Certains, ils furent rares, ne désarmaient même pas devant l'auscultation. En province, Laënnec est presque ignoré. Son séjour à Bordeaux, par exemple, n'avait été marqué que par quelques articles malveillants et par une caricature le représentant en train de souffler tristement dans un stéthoscope. Il fallut attendre Gintrac et son livre sur l'auscultation pour lire sur son compte à Bordeaux un jugement favorable. A Nantes même, si l'on en croit Rouxeau, on fit le silence complet sur son nom; mais l'éloge funèbre de Guillaume Laënnec n'y avait-il pas déjà été prononcé sans une seule mention de l'œuvre de son neveu.

Broussais, on le devine, n'avait pas désarmé. Il résumait même à lui seul le déferlement de haine et d'intolérance qui submergea la mémoire de Laënnec. En 1833, il fait paraître la 3e édition de son *Examen*, où il consacre plus de 200 pages à son ancien antagoniste. Il n'a pas assez de mots pour qualifier cet « homme jadis tout-puissant », son « esprit partial et haineux », son insolence, ses « plagiats », ses « diffamations », ses « escobarderies ». « Il ne fut jamais capable, affirme-t-il, de séparer ses intérêts de ceux de la vérité. » Il décrit « le peu d'élévation de cet esprit exclusif et préoccupé »; il déclare qu'on eut pu, à cause de ses « hérésies », « le rayer du cadre des bons praticiens ». La mauvaise santé de Laënnec sert aussi d'argument à Broussais pour expliquer comment, « n'ayant plus assez de force pour être anatomo-

pathologiste, il avait voulu être législateur en médecine ». N'a-t-il pas même été tenté de poursuivre Laënnec en diffamation devant le procureur du roi ? Telles sont les paroles de l'homme qui disait de lui-même : « Je ne suis point haineux, parfois seulement un peu vif et colère. »

N'est-ce point le lieu de citer cette phrase de Chauffard, extraite de son éloge de Laënnec prononcé en 1865 : « Vous voyez.., où la passion peut conduire et quel langage, à un moment donné, s'est parlé dans notre science. »

Mais cela ne pouvait durer longtemps, à moins de désespérer du bon sens et de l'intelligence des médecins de l'époque. Cela ne dura pas, en effet, et Broussais, avant sa mort (1838), eut le chagrin de voir, malgré tous ses efforts, s'écrouler l'édifice lézardé de sa chère doctrine. La médecine reprenait enfin la voie scientifique de l'observation que Laënnec, toute sa vie, n'avait cessé de lui montrer.

On ouvrit alors de nouveau les livres de l'inventeur de l'auscultation, du savant anatomo-pathologiste, du fervent observateur, et on s'aperçut de quel poids de science et de vérité il les avait chargés.

CONCLUSION

A toute thèse, il faut une conclusion. La mienne sera brève. Je veux simplement y exprimer une pensée qui s'est présentée à moi tandis que, jour après jour, je compulsais les collections poudreuses de journaux centenaires, les thèses, les biographies, dont je tentais d'extraire une représentation vivante et fidèle de Laënnec.

A côté de ce grand nom : Laënnec, un autre grand nom s'est imposé à mon esprit, un nom qui a dominé la médecine à la fin du XIX^e^ siècle, comme celui de Laënnec l'avait dominée au début, je veux parler de Pasteur. J'ai été frappé de tous les rapprochements que l'on peut faire entre la vie et la personne de Pasteur et la vie et la personne de Laënnec. Comme Laënnec, Pasteur fut un homme d'une intelligence, d'une modération, d'une modestie et d'une piété remarquables; comme lui, il se heurta à la mauvaise foi, à l'incompréhension, à la routine, à l'aveuglement haineux de nombre de ses contemporains; comme lui, enfin, il combattit énergiquement et victorieusement contre ses détracteurs; mais, plus heureux en cela que son aîné, il vécut assez longtemps pour assister à son propre triomphe.

Laënnec se trouva sans aucun doute à l'origine de ce que Saintignon appelle « la période scientifique » de la médecine; il s'y trouva au moment où une marée d'obscurantisme menaçait cette médecine scientifique naissante. Personne ne peut nier aujourd'hui que, dans l'implacable lutte qui s'ensuivit, Laënnec n'ait tenu bien haut dans ses mains tenaces et courageuses la flamme de la vérité scientifique. Puisant dans les enseignements du passé, mais s'avançant aussi har-

dimont dans les chemins de la découverte, il n'abandonna le bon combat qu'avec le dernier souffle de vie. Il savait sans doute qu'il y aurait des hommes pour le continuer, il savait qu'il se trouverait un jour, avant la fin du siècle, un Louis Pasteur pour porter la science et l'art de la médecine vers des sommets semblables à ceux qu'il avait atteints.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et, s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais et les soignerais sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes, et, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu, bon a imprimer :

Vu : *Le Doyen*,
R. DUPÉRIÉ.

Le Président,
M. CREYX.

Vu et permis d'imprimer :

Bordeaux, le 9 juillet 1946.

Le Recteur de l'Académie,
A. MARCHAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de médecine.

Nouveau Journal de médecine.

Archives générales de médecine.

Journal général.

Gazette de santé.

Dictionnaire des sciences médicales.

Journal complémentaire du Dictionnaire...

Bibliothèque médicale.

Journal universel.

Revue médicale historique et philosophique.

Biographie médicale.

Dictionnaire abrégé des sciences médicales.

Revue médicale.

Laënnec (Th.). — L'auscultation médiate... 1819, 1826.

— Propositions sur la doctrine d'Hippocrate. 1804.

— Traité d'anatomie pathologique. Ed. posthume.

Laënnec (M.). — Thèse sur l'auscultation. 1821.

Broussais. — Examen des doctrines médicales généralement adoptées, 1816, 1821, 1833.

Bouillaud. — Discours de Quimper. 1868.

Chauffard. — Eloge de Laënnec. 1865.

Pariset. — Eloge de Laënnec. 1839.

Rouxeau. — Laënnec, avant et après 1806-1912-1920.

Saintignon. — Thèse sur Laënnec. Paris, 1904.

Dépôt légal effectué en 1946 (3e trimestre).

24004. — Imprimeries Delmas, Bordeaux (31.0192). — 1946.